

**SAC-210305**

**ANNEXE 1**

**Transcription de la 260<sup>e</sup> séance**

**de la réunion du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 5 mars 2021**

**Disponible sur le portail :**

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

**Transcription préparée par**

**Suzanne Beaulieu  
PRO DOCUMENTS  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



## 1. Ouverture

**Président d'assemblée :** Bonjour à tous et à toutes. Est-ce vous m'entendez bien? Ça va, excellent. Donc bienvenue à cette 260<sup>ième</sup> réunion du Sénat académique. En discutant un peu avec la secrétaire générale tantôt, on s'est aperçu qu'on était rendu au 260<sup>ième</sup> puis il y a certains membres autour de cette table ici je pense qui en ont au moins fait la moitié. Je plaisante bien sûr, mais il y a des gens bien sûr qui contribuent à l'Université de Moncton depuis longue date et puis il y en a d'autres bien sûr qui siègent autour de cette table ici depuis longtemps puis on apprécie bien sûr la contribution de tous et de toutes. On vous remercie bien sûr de votre contribution et on vous souhaite une excellente réunion. Un rappel que l'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas la clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

## 2. Constatation de la régularité de la convocation

**Président d'assemblée :** On va poursuivre au point numéro 2 au niveau de la constatation de la régularité de la convocation. Excusez-moi, je vais un peu trop vite. Juste pour vous dire aussi qu'au niveau des scrutatrices, nous avons Hanane Ghoulli et Janice Comeau qui s'occuperont des votes en temps et lieu aux points concernés. Autre chose, il y a personne qui s'est excusé pour la réunion d'aujourd'hui donc tout le monde est présent. Il y a aura peut-être certaines personnes qui seront un peu en retard. L'heure de clôture est fixée à 12 h 30 comme d'habitude et puis on a deux pauses de dix minutes de prévues à 9 h 50 et 11 h 15. Donc point numéro 2, constatation de la régularité de la convocation.

**Secrétaire générale :** Bonjour tout le monde, bonjour monsieur le président. L'avis de convocation a été envoyé accompagné d'un ordre du jour le 18 février, 2021. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique et recteur et vice-chancelier, Dr Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures prévues aux paragraphes 37(1) des Statuts et règlements, monsieur le président.

## 3. Vérification du droit de présence

**Président d'assemblée :** Merci. Le point numéro 3, vérification du droit de présence, madame la secrétaire générale.

**Secrétaire générale :** On a examiné le droit de présence. Tout semble être en ordre et on a le quorum ce matin. J'aimerais quand même que tout le monde puissent allumer leur caméra à ce moment-ci et puis on va faire une capture d'écran. Notre technicien, Michel Couture, est en train de faire cela.

**Couture :** Souriez tout le monde. C'est fait.

**Secrétaire générale :** Merci beaucoup. Alors voilà monsieur le président.

## 4. Correspondance

**Président d'assemblée :** Merci. Le point numéro 4 correspondance, il y a aucune correspondance pour la réunion d'aujourd'hui.

## 5. Adoption de l'ordre du jour

**Président d'assemblée :** Le point 5, adoption de l'ordre du jour. Alors vous avez un projet d'ordre du jour, est-ce qu'il y a quelqu'un qui propose son adoption? Jean-François Thibault et appuyé par M. Étienne Dako. La manière qu'on va procéder aujourd'hui pour certains points d'usage, on va procéder à vote à main levée, mais main levée veut dire ceci. Essentiellement si vous êtes en désaccord, vous n'appuyez pas la résolution, vous avez tout simplement besoin de taper contre dans le fil de discussion. On va procéder ainsi pour quelques points, comme j'ai mentionné des points d'usage. On a calculé qu'on pourrait peut-être sauver 15 à 20 minutes pour des points qui sont assez faciles à régler. Est-ce qu'il y aurait des points à ajouter ou est-ce qu'on est prêt pour le vote? Si oui, tous ceux qui sont contre l'adoption de l'ordre du jour, tout simplement l'écrire dans le fil de discussion. Donc adopté.

## 6. Adoption des procès-verbaux

### 6.1 SAC-201030

**Président d'assemblée :** Le point 6, adoption des procès-verbaux. Le point 6.1, le procès-verbal de la dernière réunion régulière qui était la réunion du 30 octobre, 2020. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui voudrait proposer le procès-verbal de la réunion du 30 octobre? Recommandé par Francis LeBlanc et appuyé par M. Denis Roy. Est-ce qu'il y aurait des modifications ou des points à corriger ou à modifier en ce qui a trait au procès-verbal du 30 octobre, 2020? Je ne vois rien donc encore une fois, on va procéder avec un vote à main

levée donc tous ceux et celles qui sont contre l'adoption du procès-verbal, veuillez signaler votre intention en inscrivant contre dans le fil de discussion. Je ne vois rien donc adopté.

## 6.2 SAC-210129 (extraordinaire)

**Président d'assemblée :** Le point 6.2, la réunion extraordinaire qui a eu lieu le 29 janvier, 2021. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 29 janvier, 2021? Étienne Dako, appuyé par M. Gervais Mbarga. Est-ce qu'il y a des corrections ou des points à modifier?

?: J'aurais peut-être quelque chose à amener concernant ma présence. On dit que je suis présent et que je suis absent donc je n'étais pas présent à cette réunion-là donc on devrait enlever mon nom dans les présences.

**Président d'assemblée :** Merci. Autres modifications ou corrections? Je ne vois rien. Encore une fois on va procéder avec un vote à main levée donc tous ceux et celles qui sont contre la proposition, veuillez tout simplement indiquer...

?: Monsieur le président?

**Président d'assemblée :** Oui.

?: Je crois que j'étais à la réunion, j'avais un cours cette journée-là et je pense que j'étais en retard.

**Président d'assemblée :** Okay donc on va le noter.

?: Je vais vérifier de mon côté. Je pense que j'étais là, mais j'étais simplement en retard parce que j'avais un cours.

**Président d'assemblée :** En retard, c'est noté. Autres modifications? Donc on va procéder à vote à main levée donc ceux qui sont contre, simplement indiquer votre intention dans le fil de discussion. C'est beau, donc adopté. Merci beaucoup.

## 7. Affaires découlant du procès-verbal SAC-201030

### 7.1 COVID-19

**Président d'assemblée :** Le point 7, affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2020. Le point 7.1, COVID-19 pour fins d'informations, le recteur, Dr Prud'homme.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci monsieur le président. Bonjour tout le monde. Comme c'était à la demande de faire des mises à jour au Sénat sur les dossiers qui sont vus à l'équipe décisionnelle qui est toujours en cours et qui va être en place aussi longtemps que la situation d'urgence va être maintenue, évidemment on a eu à gérer tous les changements de phases dans les différentes régions de la province et j'en profite pour remercier tous les collègues pour le travail qui a été fait également pour votre résilience. On a également eu des décisions concernant les étudiants internationaux lorsqu'ils devaient faire une quarantaine à leur retour au pays. L'équipe de direction a décidé à la fois de prendre en charge les frais associés à la quarantaine pour l'ensemble des étudiants pour bien s'assurer que les consignes de la santé publique ont été respectés. On a également eu des discussions et reporté la date du retrait autorisé pour les étudiantes et étudiants sans impact sur leur cursus universitaire et il y a eu une modification évidemment du calendrier universitaire. Il y a eu des discussions concernant différentes options de l'offre de cours pour la session d'automne. Il y a plusieurs scénarios qui ont été explorés, développés, soit 100 % présentiel ou 100 % en ligne et il y a deux options qui ont été explorées également en ce qui concerne des approches hybrides, c'est-à-dire une option où on maximise le présentiel tout en considérant les règles de Santé Publique qui vont persister à la session d'automne. Donc il y a pas eu de décision à date de prise concernant l'option qui sera retenue. On voit de l'information qui change de jour en jour concernant la vaccination, quel groupes sera vacciné donc on est dans une période où il y a un peu d'incertitude encore donc l'équipe de direction et l'équipe décisionnelle va poursuivre ces discussions-là et on va devoir prendre une décision dans les prochaines semaines. Ça termine mon rapport, monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Je pense qu'il y a une question, sénatrice Albert.

**Albert :** Bonjour, merci. Juste une question concernant justement ce qui s'en vient pour l'automne prochain puisqu'on y est pas encore, mais que c'est grand temps d'y penser. J'aimerais bien qu'on puisse penser une formule où on décentraliserait les décisions en fonction des unités académiques pour ce qui est de la formule hybride ou je dirais de ce qui est possible selon les disciplines de manière à ce qu'il y ait une plus grande part je dirais dans ces décisions académiques-là qui soient plus proches je dirais des personnes qui enseignent. Que ça soit balisé quand même au niveau de l'université, ça j'en conviens tout à fait, mais je me demande si ça serait pas une possibilité justement étant donné l'importance que ça peut avoir pour certaines disciplines de décentraliser en tout cas les possibilités de voir les possibilités de donner des cours partiellement en présentiel

ou en présentiel selon la taille des groupes selon les possibilités avec des paramètres, bien sûr. Alors c'est un petit peu ce que j'allais mentionner parce qu'à mon avis le once size fits all c'est pas nécessairement, et comme on a une année aussi d'expérience derrière nous de cette COVID-là, je pense que ça serait peut-être une bonne occasion pour nous de voir à cette possibilité-là.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Hélène. J'en prends bien note puis je vais rapporter cette recommandation-là au comité décisionnel.

**Albert :** Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. La sénatrice Surette.

**Surette :** Oui, bonjour. J'ai une question concernant les quarantaines pour les étudiants internationaux, en fait pour tous les gens qui voyagent à l'extérieur du pays. J'ai bien apprécié que l'université prenne en charge la quarantaine pour les étudiants quand qu'ils pouvaient venir jusqu'à Moncton. Maintenant que les étudiants ont nécessairement besoin de faire un passage à l'hôtel soit à Toronto ou à Montréal, est-ce qu'il y a des mesures qui sont prises en place par l'université pour aider le fardeau financier que ça représente pour les étudiants internationaux?

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Céline pour ce commentaire-là. On a la même préoccupation du fardeau supplémentaire que ça va engendrer sur les étudiants internationaux. Il y a des discussions avec Universités Canada avec le fédéral pour voir si on pourrait alléger ou avoir un protocole plus particulier pour les étudiants internationaux pour les ramener plus rapidement sur le campus. C'est ce qu'on a à date comme discussion et évidemment au niveau du comité de direction, on va avoir une discussion en terme de coûts supplémentaires que ça pourrait engendrer, mais c'est une option qu'on envisage pour diminuer le fardeau au niveau des étudiants internationaux.

**Président d'assemblée :** Merci. Droit de parole au sénateur Dako.

**Dako :** Merci. Comme je le mentionnais, deux de mes questions ont déjà été posées alors je ne reviendrai pas là-dessus. J'ai juste une dernière question. Lorsque le cours se donne à distance qu'il y a des situations de tempête que l'université ferme, ceux qui donnent le cours à distance il s'avère que ceux-ci sont doublement pénalisés parce que \_\_\_ nous permettre de mieux comprendre parce que les étudiants nous posent la question pourquoi qu'on fait pas le cours lorsque vous voulez faire le cours. Il y en a certains qui disent l'université est fermée. Ça crée une situation très ambiguë et j'aimerais bien savoir s'il y a une explication en arrière de ça.

**Recteur et vice-chancelier :** Je te dirais l'explication est peut-être multiple, c'est-à-dire qu'on sait que certains des professeurs utilisent leurs bureaux sur le campus lorsqu'ils offrent un cours puisqu'ils ont peut-être pas les conditions optimales à la maison. Il y a également tout ce qui est imprévisible en terme d'impact de la tempête sur les systèmes de communication, systèmes de connexion donc ça c'est un autre élément. Il y a aussi des étudiants qui prennent des cours à la maison, si toute la maisonnée est en arrêt ou les écoles primaires ou secondaires sont fermées donc il y a plusieurs utilisateurs des connexions internet qui peuvent être utilisées en même temps donc ça peut entraîner un certain nombre de limitations pour l'apprenant. C'est parmi les raisons qui justifient que malgré qu'on offre les cours en ligne, la logique voudrait qu'on devrait être en mesure de les donner parce qu'on est dans notre confort, mais il y a d'autres facteurs qui viennent jouer qui peuvent empêcher une optimisation de l'apprentissage au niveau de l'apprenant et aussi du professeur.

**Président d'assemblée :** Droit de parole au sénateur Clarisse.

**Clarisse :** Je veux tout d'abord remercier au nom de l'université pour le succès apporté aux étudiants internationaux, on le voit dans le laboratoire de recherche des étudiants qui n'ont pas eu l'occasion de rentrer chez eux depuis un ou deux ans ont pu le faire grâce à ce soutien et cette quatorzaine qui était financée par l'université donc ça c'est un grand merci de ma part et de la part des étudiants je pense. Maintenant j'ai peut-être deux commentaires. Le premier c'est vrai qu'on est toujours en état d'urgence donc il y a un certain nombre de décisions qui doivent être prises rapidement et ça été très bien fait au cours de la première année, mais maintenant la situation semble perdurer et je pense qu'il y a un moment donné où il y a des décisions académiques qui devraient être prises au Sénat académique ou au moins une consultation un peu plus importante. On sait que cette situation va pas se régler du jour au lendemain. On peut commencer à planifier un peu plus de ça ici donc il y a une part du Sénat qui pourrait y revenir dans ces décisions-là. C'est peut-être une demande ici. Je comprends la réactivité qu'on avait besoin dans les premiers temps, mais je pense qu'on a passé ce moment-là et on peut redonner un peu plus de pouvoir de discussion ici. La deuxième question, ou la première question après ce commentaire-là c'est au niveau des évaluations qui sont problématiques pour de nombreux professeurs et de nombreux étudiants aussi. Les évaluations en ligne ça amène son lot de difficultés et de challenges d'un côté pour les professeurs que pour les étudiants surtout qu'on nous donne le jour d'une tempête avec des coupures de courant et l'université tarde à fermer ou pas donc c'est beaucoup d'angoisse et d'anxiété pour tout le monde. Est-ce qu'il serait possible de penser à des stratégies pour faciliter la vie des étudiants et des professeurs avec des examens peut-être en semi-présentiel pour le semestre

prochain ou ici et là je pense que le Sénat pourrait avoir une part de discussion sur ce sujet. Je ne parle pas de ce Sénat ici, mais dans le Sénat futur avant que des décisions soient prises par le comité d'études.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Olivier, tu soulèves deux bons points. Je vais le ramener au comité décisionnel et prendre une décision par rapport à qu'est-ce qu'on devrait laisser ou retourner dans le processus normal que ce soit au niveau des différents comités en lien avec les sous-comités du Sénat. C'est vrai qu'il y a une certaine stabilité, mais aussi faut penser qu'il y a des variants qui circulent également donc les situations peuvent changer, mais je suis d'accord que peut-être que c'est le temps de faire une pause et revoir les responsabilités de l'équipe décisionnelle en ce qui touche le volet académique.

**Clarisse :** Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Droit de parole au sénateur Laplante.

**Laplante :** Merci. Ma question va peut-être recouper un peu celle du sénateur Clarisse. Je me demandais si à ce moment ici dans l'éventualité où on aurait encore une session à l'automne prochain qui serait à distance, est-ce que l'université envisage l'utilisation de moyens pour contrer la tricherie lors des examens. Je sais que par exemple à UNB pour avoir discuté avec un collègue, on laisse ça à la discrétion des professeurs d'exiger les caméras ou même l'utilisation d'outils informatiques permettant de faire une supervision pendant les examens. À l'ETS aussi à Montréal je sais que quand les étudiants s'inscrivent pour le cours, je pense que c'est clair que les professeurs peuvent exiger la caméra lors des examens. Je ne sais pas si on envisage quelque chose à l'Université de Moncton.

**Recteur et vice-chancelier :** Bonne question. Je vais peut-être référer à mon collègue Gilles qui touche ce volet-là. Moi je vais juste rappeler que ça soit important que les professeurs s'ils décident d'une modalité à l'examen que ça soit clairement identifié au niveau du plan de cours par exemple que les étudiants dès le départ soient bien informés de l'environnement dans lequel ils devront faire leur examen. Gilles.

**VRER :** Je peux peut-être juste rajouter c'est certain qu'on s'est penché sur cette question-là. Comme vous le savez, ça fait depuis le début que ça crée certains défis. On avait eu une demande des médias il y a environ deux semaines sur cette question-là puis on avait fait une vérification auprès du registrariat. Je ne sais pas comment vous l'avez vécu dans vos salles de classe, mais en terme de nombre officiel de cas de fraude qui sont déposés au Bureau du registrariat, on a pas vu d'augmentation marquée cependant, ça veut pas dire que le problème existe pas puis je pense que ça vaudrait la peine qu'on continue de se pencher sur cette question-là au cours des prochaines semaines, prochains mois surtout dans l'éventualité qu'on se retrouverait dans la même situation à l'automne. Donc merci sénateur Laplante pour votre commentaire.

**Président d'assemblée :** Prochain droit de parole au sénateur Bourgoin.

**Bourgoin :** Merci beaucoup, monsieur le président. Je sens que je me répète parce que c'est un point que j'amène à chaque fois qu'on a une discussion qui implique les étudiants puis les étudiants sont pas consultés. Je demande juste qu'il y ait un peu plus de transparence avec les étudiants, au moins les représentants étudiants par rapport à tout ce processus-là. Ça fait des mois nous autres qu'on se fait demander qu'est-ce qui se passe à l'automne puis on est pas capable de leur donner de nouvelles. Je comprends qu'on peut pas être à toutes les réunions de l'équipe décisionnelle. Je comprends qu'il y a plein de facteurs qui rentrent en ligne de compte, pas juste l'expérience étudiante, mais on aimerait au moins être au courant de qu'est-ce qui se passe, quels sont les scénarios qui sont étudiés pour qu'on puisse informer nos étudiants. Je le dis souvent, je l'ai dit sur plusieurs dossiers qu'on est probablement votre meilleur allié à l'université pour faire avancer des affaires auprès des étudiants puis convaincre les étudiants, mais si on est pas au courant puis on est resté dans la noirceur dans ce dossier-là, on peut pas vous aider. Puis je pense que c'est important qu'on soit au moins au courant quels sont les scénarios, d'où est-ce que c'est rendu le dossier puis qu'on attende pas que la décision soit prise pour nous mettre au courant. C'est juste le point que j'aimerais faire. Merci beaucoup.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Francis. Il y a des étudiants qui siègent sur les différents comités de programmes, la RVD, je crois, et les différents scénarios sont discutés là Gilles, à ma connaissance?

**VRER :** Oui certainement. Comme vous dites, il y a des étudiants qui siègent sur ces différents comités-là, mais également faut dire qu'on est beaucoup à la merci des consignes de la Santé Publique puis ça ça évolue comme vous l'avez dit tout à l'heure, ça évolue à toutes les semaines donc faut évidemment tenir compte de ces situations-là dans notre prise de décision.

**Président d'assemblée :** Merci. Droit de parole à la sénatrice Carrier.

**Carrier :** Bonjour. Ça serait peut-être pour ajouter ou répondre à la question à la sénatrice Albert concernant l'implication des unités et des professeurs dans la planification des cours et l'offre des cours. C'est certain qu'il y a certains consignes qu'il fallait qu'on suive cette année, mais il y a eu des consultations et les unités ont préparé les horaires pour l'automne et pour l'hiver en tenant compte bien sûr des espaces, mais les profs ont

été consultés pour voir si leurs cours s'apprêteraient à une offre de cours présentiel. Donc je sais pas si c'est pas la même chose dans les autres facultés, mais c'est comme ça que nous autres on a fonctionné puis on a quand même plusieurs programmes en présentiel qui sont prévus l'année prochaine. C'était juste pour ajouter que oui il y a de l'implication au niveau des unités. Les horaires sont pas préparés par les administrateurs nécessairement.

**Président d'assemblée :** Sénateur Coulibaly.

**Coulibaly :** Oui, bonjour. C'était justement pour confirmer ce qu'a dit la sénatrice Carrier. À Edmundston c'est comme ça qu'on a fonctionné avec la doyenne Pierrette Fortin puis ça s'est très bien passé. On a donné le choix aux professeurs de savoir s'ils voulaient donner le cours en ligne ou en présentiel puis tant bien même en chemin s'il y a des changements qui advenaient, le prof pouvait toujours changer son truc bien sûr avec l'accord de la classe si on virait vers un cours virtuel. Donc ça été mon cas, j'avais commencé un cours, j'avais à peu près comme neuf étudiants puis je leur ai demandé est-ce qu'on continue en présentiel et tous ont dit non, qu'ils préféraient en virtuel. J'ai envoyé l'information puis la transformation a été faite automatiquement. Je suppose que dans les autres unités ça été la même façon de fonctionner. Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Sénatrice Albert.

**Albert :** Je me demande si Suzanne avait pas la main levée avant moi par contre. Ce que je voulais mentionner simplement c'est que je crois que c'est à géométrie variable la manière dont ça été en fonction des facultés puis des réalités des facultés, mais moi dans une vision prospective si on veut de se projeter vers l'automne prochain et dans ce sens-là davantage sentir qu'il y ait une possibilité. Puis je veux dire, ça peut varier selon plein de paramètres, j'en conviens, mais je voulais juste relancer ça parce que je pense que c'est dépendamment des facultés. Par exemple si tu prends chez-nous, on a vraiment une grande diversité de disciplines et donc c'est pas facile d'avoir un message commun pour tout le monde parce qu'il y a plein de paramètres qui sont différents, différents, différents parce qu'on est une grosse grosse faculté. Cette année c'était comme ça puis ça se comprend. L'année prochaine moi j'aimerais qu'on voit ça autrement, c'est ce que je voulais dire.

**Président d'assemblée :** Merci. Sénatrice Harrison.

**Harrison :** Merci. J'avais juste deux petites choses. Les écoles de science infirmière dans la région atlantique a créé un petit groupe Atlantic Deans and Directors of Nursing, puis on a parlé justement de la supervision des examens en ligne et je sais qu'il y a des collègues à Memorial que l'expérience a été vraiment désagréable. Ils ont dépensé beaucoup d'argent et le service était pas à la hauteur puis je pense que l'expérience à St. FX a été un peu similaire. Si qu'on décide ou je sais pas s'il y a eu des discussions à ce niveau-là, mais ça serait bien de consulter nos collègues peut-être en Atlantique pour éviter les mêmes erreurs ou les mêmes systèmes. Ça c'était mon premier point. Le deuxième, on parle souvent je pense l'école réseau est peut-être un peu unique dans le sens que souvent nos examens c'est le même examen au même moment etc., puis ça ça crée des défis avec des examens en ligne aussi parce que mes collègues à Edmundston les groupes sont plus petits, ils peuvent être en présentiel examen papier. Mes collègues à Bathurst, les groupes sont pas trop gros, ils sont en présentiel sur l'ordinateur, mais Moncton on est juste trop gros pour le faire, mais je change peut-être même diviser les groupes puis être dans deux salles différentes parce qu'on a eu plusieurs discussions à l'école pour s'assurer de l'intégrité de l'examen. C'est peut-être un défi que d'autres collègues rencontrent, mais je pense que c'est moins commun avec les UARD que c'est le même examen au même moment. On est peut-être unique dans ce sens-là.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup pour cette information. Je pense qu'on a épuisé le point 7.1. Je vous rappelle qu'on est dans les affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 30 octobre, 2020.

## 7.2 Autres

**Président d'assemblée :** Le point 7.2, est-ce qu'il y aurait d'autres suivis ou d'autres questions en ce qui a trait à ce procès-verbal-là, mais qui n'a pas rapport avec la COVID-19? Sinon, on va poursuivre.

## 8. Affaires découlant du procès-verbal SAC-210129 (extraordinaire)

### 8.1 Autres

**Président d'assemblée :** Le point 8, affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 29 janvier, 2021. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des informations supplémentaires en ce qui a trait à cette réunion? Droit de parole à la sénatrice Surette.

**Surette :** J'aimerais juste avoir un compte-rendu de où on est rendu avec les cérémonies virtuelles, comment vont les consultations, qu'est-ce qu'on s'attend d'avoir comme cérémonies. Merci.

**Président d'assemblée :** Madame la secrétaire générale, est-ce que vous voulez faire le point?

**Secrétaire générale :** Merci. Oui je vais faire le point. Depuis la dernière réunion du Sénat académique, il y a eu une présentation qui a été faite à la RDD, la réunion des doyens, et qui a essentiellement indiqué ou donné le plan de travail qui est utilisé pour préparer les collations. Quand on prépare une collation comme ça, on fait appel à au moins 13 services de l'université. Je vais peut-être vous les nommer, ça vous donnera une vue d'ensemble. Il y a le secrétariat général qui est le bureau central si vous voulez et qui travaille de très très près avec le campus d'Edmundston et le campus de Shippagan et cette année, cette collaboration-là est encore plus disons intensifiée. Il y a le comité d'attestation des grades qui s'occupe essentiellement de la sanction de tous les diplômes. C'est un comité qui relève justement du Sénat académique et donc ce comité-là est appelé à chaque année. Il y a le registrariat qui travaille de très très près avec la préparation des dossiers et qui travaille de très très près avec toutes les facultés et les campus. Il y a le service des communications qui a son propre plan de travail et qui s'occupe beaucoup de tous les messages de publicité et la rédaction de messages, de discours, etc. Le graphisme qui est important pour ce genre d'activités-là, tous les médias sociaux, les tuiles que vous allez trouver sur le site web., etc., donc on travaille de très très près avec les communications. Cette année, la direction générale des technologies est appelée à jouer un rôle encore plus important. On a déjà commencé nos réunions avec la DGT, on en a encore la semaine prochaine et on examine disons dans le déroulement de la collation qu'est-ce qui peut être, comment dire, en direct et qu'est-ce qui peut être pré-enregistré. Alors ces discussions-là vont venir la semaine prochaine. On a aussi le service de l'imprimerie de l'université qui fait l'impression de tous les diplômes et qu'on travaille de très très près avec. Il y a l'alumni, la sécurité, le comité COVID-19 qui va être impliqué, l'aide financière pour la liste de tous les boursiers, les étudiants et les étudiants au niveau du choix du porte-parole par exemple des facultés. On a eu des discussions avec la FÉÉCUM. Il y a des services externes à qui on fait appel, je vous parle des photographes, des fournisseurs de toges, du graphiste encore. Il y a tout le recrutement qui nous aide avec plein d'idées cette année surtout avec le graphiste. Et donc quand on a cette vue d'ensemble-là, vous voyez que disons depuis la dernière réunion du Sénat on a communiqué avec tous ces services-là pour mettre en branle justement les préparatifs et puis la réunion à la RDD c'était la première, je pense qu'il y en aura d'autres à venir au fur et à mesure qu'on avance. Et puis au niveau du déroulement comme je disais, on s'est pas encore arrêté à ce qui va être pré-enregistré et ce qui va être en direct. On communique à ce moment-ci avec certains professeurs émérites qui pourraient recevoir leur éméritat pendant certaines des collations. Il y a des grandes possibilités que ça ce soit le cas. Je vais m'arrêter là, je peux vous dire que ça avance bien, ça avance très bien. Il y a des équipes de travail qui sont justement au travail et puis je pense que ça commence à rouler dans le bon sens. Je vais m'arrêter là.

**Président d'assemblée :** Merci madame la secrétaire générale. Droit de parole au sénateur Clarisse.

**Clarisse :** Oui je vais rebondir un petit peu, Mme Castonguay. La dernière fois on avait parlé de l'implication étudiante au niveau des projets de distribution par faculté ici. Je voudrais savoir s'il y a eu des avancées au niveau de l'implication étudiante pour monter des vidéos ou tout autre format parce que le sujet n'était pas fermé, c'était à la liberté des étudiants. J'ai bien apprécié tout votre message précédent au niveau de tous les comités impliqués, mais je pense que l'implication étudiante au niveau de la faculté \_\_\_ était un point important si je me souviens bien et est-ce qu'il y a une discussion, est-ce qu'il y a des avancées dans ce niveau-là. À vous aux représentants étudiants de répondre bien sûr.

**Secrétaire générale :** C'est certain je vais laisser Alain répondre. Je vais vous dire que les services de communication ont déjà commencé leurs travaux, ont fait ce qu'on appelle le briefing créatif pour développer l'image etc. Alain Lavoie et Christian Gaudet, l'ancien président de la FÉÉCUM ont participé à cette activité-là. La semaine prochaine avec la DGT, on prévoit encore une réunion. Les trois sénateurs étudiants seront invités à cette réunion-là donc ça c'est plus le côté disons vidéo, la livraison virtuelle de la collation. Pour le choix des porte-paroles, l'implication étudiante devient capitale et je peux dire en passant sur nos comités d'attestation des grades on a des étudiants et puis je pense que hier j'ai eu une bonne conversation avec Alain pour faire des précisions au niveau du déroulement. Éventuellement, il y aura des liens entre je pense les gens de la RDD, les doyens avec les associations étudiantes pour développer justement le volet plus créatif de la capsule vidéo du montage virtuel.

**Président d'assemblée :** Sénateur Lavoie.

**Lavoie :** Désolé, mon chat fonctionne pas donc je peux pas mettre les étoiles dans le chat, mais je vais prendre la parole. Justement j'ai eu une bonne discussion avec Mme Castonguay concernant ça. Mon inquiétude après avoir parlé aux sénateurs étudiants et représentants, c'était que c'est ça, comme moi j'ai dû demander pour avoir ces informations-là. J'aimerais peut-être que vous preniez en considération qu'un étudiant pourrait être invité à la RDD pour justement lorsque vous partagez ces informations-là que nous on peut aller consulter nos étudiants, on peut transmettre ces informations-là aux étudiants. Donc ça c'est pour un peu enrichir ce que Mme Castonguay a mentionné de notre rencontre hier, mais c'est pour aussi faire une demande surtout à ce point-là je comprends que la RDD c'est informatif donc ça serait bien avoir juste pour la collation des grades un représentant étudiant.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup M. Lavoie. Est-ce qu'il y avait d'autres questions ou interventions concernant le procès-verbal de la réunion du 29 janvier? Droit de parole à Néné Mamata Bah.

**Mamata Bah :** Bonjour. En fait à Shippagan ici, on espère retourner à la phase jaune bientôt donc je me demandais si on pouvait envisager une cérémonie en présentiel pour certaines personnes d'ici la semaine prochaine ou bien d'ici fin avril.

**Secrétaire générale :** Écoutez, je vais juste me rendre à la décision qu'a prise le Sénat académique. C'était une décision clé importante qui a donné vraiment une direction à la préparation de la collation. Faire ceci, je vais juste vous donner comme un élément parmi plusieurs. Vous savez que le diplôme va être remis par la poste. On est en train de préparer le type de livraison que va prendre cette remise-là de diplôme va venir avec ça probablement des souvenirs, etc. Maintenant dès qu'on commence à changer la formule de présentiel où est-ce que le diplôme serait remis à la collation, on est en train de changer vraiment le nombre de compte d'envois que l'on fait, ça l'a un impact sur nos budgets, il faut en tenir compte quand même, mais disons que la façon qu'on va livrer le diplôme serait changée. Ça fait que c'est vraiment une question à tenir compte que quand on prend une décision au départ et qu'on s'enligne dans la logique de cette décision-là, vient avec ça d'autres décisions qui en découlent et si on change de plan de match au fur et à mesure, ça l'a vraiment des effets dominos. Ça fait que ça c'en est un qui est particulièrement important au niveau de la livraison des diplômes. Je comprends que la décision appartient au Sénat académique, mais pour moi dans mon livre à moi, la décision est prise. Ça fait qu'on est en train de prendre des décisions qui ont des effets, des coûts, des effets sur nos messages à la communauté donc on roule dans ce sens-là ça fait que je ne voudrais pas changer de plan de match à mi-chemin, ça c'est mon sentiment.

**Mamata Bah :** C'est juste parce que j'ai reçu des retours de certains étudiants, c'était juste une dernière tentative. Merci.

## **9. Rapport du Comité conjoint de la planification**

### **9.1 Création du Diplôme en analyse et actions communautaires**

**Président d'assemblée :** On a épuisé le point 8 et on procède au point 9, rapport du comité conjoint de la planification. Le point 9.1, création du diplôme en analyse et actions communautaires. Je cède la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

**VRER :** Merci beaucoup monsieur le président et bonjour tout le monde. Donc on a deux points qui découlent du Comité du CCJ ce matin. Le premier c'est la création du diplôme en analyse et actions communautaires. Cette demande de création de programme nous vient de la Faculté des arts et sciences sociales donc c'est un programme qui a émané du campus d'Edmundston. C'est un diplôme qui sera offert par les campus d'Edmundston et de Shippagan. Cette demande de création de programme vise à combler des besoins du marché de travail d'organismes communautaires, d'organismes publics et parapublics, divers groupes ou organismes qui gèrent des centres et qui offrent des services communautaires. Ce nouveau programme nécessite la création de deux cours. En plus d'être appuyé en bonne et due forme par la Faculté des arts et sciences sociales du campus d'Edmundston et de Shippagan, la demande est accompagnée de deux lettres signées par des représentants de plusieurs organismes locaux ainsi qu'un rapport de la vie externe de la part de M. Jean-Philippe Warren de l'Université Concordia. Donc comme vous pourrez le constater, la grande majorité du programme consiste de cours déjà existants donc on parle ici de 54 des 60 crédits. Ce sont des cours qui sont offerts typiquement à chaque année. Le programme se veut une formation de base en relations humaines, en actions communautaires et organisationnelles ainsi qu'en gestion. Donc c'est un programme qui pourra répondre aux attentes des personnes qui veulent compléter un programme court et accéder plus rapidement au marché du travail. Le programme facilitera le recrutement pour les organismes communautaires également. Si vous avez regardé un peu la panoplie des cours, vous verrez que ce type de programme va permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir des compétences en communication, en rédaction et développement de projets, en gestion de projets, en relations humaines et en analyse sociale. Donc comme j'ai mentionné si vous regardez la brochette de cours, on a des cours de français, anglais, philosophie, administration, économie, psychologie, sociaux, travail social et science politique donc c'est vraiment une formation que même si elle courte, elle est quand même très diversifiée et pratique. Le programme satisfait tous les objectifs de formation générale de l'université. Comme j'ai mentionné au début, le programme proposé comprend la création de deux nouveaux cours, soit le SCSO2100, Stage de formation pratique et le SCSO2101, Analyse et actions communautaires qui est en réalité un séminaire. Donc puisqu'il s'agit d'un nouveau programme en terme d'incidence financière, si vous avez regardé dans votre documentation, il y a une lettre de la part de la doyenne des études de l'UMCE qui explique que les coûts d'offre du nouveau programme consistent essentiellement de 4 crédits d'enseignement. Donc on estime que dès qu'une étudiante ou un étudiant sera inscrit au cours, la rentabilité sera atteinte. Elle présente un scénario financier basé sur quatre nouvelles inscriptions par année ou huit étudiants dans le programme à régime permanent. Donc la création de ce nouveau programme a été recommandé par le Comité des programmes à sa réunion du 3 décembre et par le Comité conjoint de planification à sa réunion du 9 février. Donc monsieur le président, j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Merci. On a besoin d'une recommandation donc sénatrice Fortin, vous proposez l'adoption?

**VRER :** Je l'ai proposé monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Vous l'avez proposé, c'est vrai? Excusez, j'avais enlevé mes écouteurs deux secondes. Donc appuyé par la sénatrice Fortin. Droit de parole à la secrétaire générale, Mme Castonguay.

**Secrétaire générale :** En préparant la documentation, j'ai remarqué au CPR-10, c'est dans le formulaire CPR-10 à la page 18, on prévoit les lieux où est offert le programme et on prévoit le campus d'Edmundston. Les choses ont évolué depuis avec les discussions et puis on comprend que le lieu ça sera au campus de Shippagan et au campus d'Edmundston. Alors dans la résolution que vous avez ou que vous aurez sous les yeux sous peu, ce n'est pas indiqué, mais je veux juste que ce soit clairement indiqué dans le procès-verbal.

**Président d'assemblée :** Droit de parole à Mme Gaudet.

**Gaudet :** Merci monsieur le président de m'accorder le droit de parole. J'avais des questions par rapport à cette formation-là. D'abord, je me réjouis de voir qu'il y a une formation de l'action communautaire. Pour avoir fait de l'action communautaire toute ma vie dans les organismes surtout à but non-lucratif, je trouve que c'est une formation qui est nécessaire puis on en a souvent parlé de ce manque de formation ou de connaissances ou de compétences au sein de ces organismes-là, mais j'ai des questions plus en particulier. Une des questions c'est dans la formation, avez-vous prévu des cours éthiques ou de conflit d'intérêt de ce genre-là parce que je sais que c'est axé sur les relations humaines alors je me demandais si ce cours-là fait partie de cette formation-là. Ça c'est ma première question. La deuxième question, comment se fait-il qu'il est pas offert dans la région de Moncton, c'est-à-dire au campus central où est-ce que les gens vont pouvoir avoir accès éventuellement à certains de ces cours-là parce que je trouve c'est tellement important.

**Président d'assemblée :** Merci. Monsieur le VRER.

**VRER :** En ce qui concerne le cours d'éthique, je vais peut-être laisser ma collègue Pierrette Fortin répondre à cette question-là. Puis pour l'offre du programme au campus de Moncton, c'est certain que ça été considéré. Je peux peut-être laisser également le doyen Thibault éventuellement parler au nom de sa faculté par rapport à l'offre du programme ici sur le campus de Moncton, mais je pense qu'essentiellement, c'est qu'on trouve qu'il y a déjà un certain nombre de programmes terminaux à la Faculté des arts et sciences sociales, mais en tout cas, je pourrais laisser le doyen Thibault donner plus de détails. Donc peut-être Mme Fortin pour la question du cours d'éthique.

**Fortin :** En fait, en 12<sup>ième</sup> année il y a un cours d'éthique qui est prévu à la formation où la notion du conflit d'intérêt est intégré et ça peut varier en fonction du professeur qui offre le cours, mais c'est un contenu qui peut être vu dans le cours d'éthique. Et si je ne me trompe pas, ce contenu-là est aussi abordé dans le cours de principes d'administration publique. Peut-être que le doyen Thibault pourrait ajouter des précisions à cet égard-là.

**Thibault :** Merci monsieur le président et merci de m'avoir envoyé la balle, Mme Fortin. J'aurais à peu près la même réponse dans le cours d'éthique je pense qu'il y a des éléments. Il y a certainement des éléments aussi dans les cours de science politique sur l'éthique et la déontologie dans un contexte d'administration publique, mais encore une fois, je répondrais un petit peu la même chose que la sénatrice Fortin, c'est-à-dire ça dépend un peu du professeur puis de l'orientation qui est donnée au cours même si la base demeure là. Concernant la seconde question, pourquoi le programme n'est pas offert à Moncton, M. Roy l'a déjà dit un petit peu. J'ajouterais tout simplement que ça répond à des besoins qui sont relativement spécifiques à la région, en tout cas, à l'origine c'était à la région d'Edmundston et à la région de Shippagan également. À Moncton on ressent moins ce type de besoin-là, mais peut-être que je me trompe. Faudrait voir, faudrait faire une étude de marché, mais on a pas considéré ça effectivement parce qu'on a plusieurs programmes ici terminaux sur le campus. Merci.

**Président d'assemblée :** Droit de parole à la sénatrice Albert.

**Albert :** Mon commentaire il se veut constructif je dirais dans un premier temps puis il s'intéresse surtout au processus qui fait en sorte qu'on soit rendu aujourd'hui à voter sur un programme comme celui-là alors que ça fait quand même une couple d'années je pense que c'est dans le collimateur en tout cas puis moi je me suis trouvée effectivement surprise comme professeure de travail social, mais aussi à l'occasion ici sénatrice, d'apprendre en me préparant la fin de semaine dernière pour le Sénat qu'un pareil programme était envisagé. Si je me sens aussi surprise c'est que je me serais attendue comme professeure en travail social étant donné une certaine proximité je dirais disciplinaire, l'action communautaire ou l'intervention communautaire, le nom a changé puis c'est tout à fait correct, en travail social c'est une des trois méthodes d'intervention, l'intervention communautaire et l'accent communautaire. En plus, on a chez-nous deux ressources professorales qui sont des spécialistes de l'action communautaire. En étant donné cette proximité disciplinaire-là je dirais, je me serais attendue que plus tôt dans le processus et de manière je dirais systématique, pas par un concours de circonstances parce qu'on en parle à une instance ou à un autre, mais que ce dossier-là soit renvoyé de manière je dirais systématique à l'École de travail social pour qu'on puisse en quelque part donner de la rétroaction constructive puis être saisi que ça va exister parce que quand on compare les cours qui sont offerts là outre le stage et des cours d'administration c'est quand même important comme différence, mais l'esprit de cette formation-là est beaucoup comparable puis le contenu aussi de moins les cours d'une année au cours

des années préparatoires en travail social. Je veux tout simplement dire et mon commentaire va dans le sens de quand ça arrive qu'il y a des projets comme ça qui peuvent être tout à fait intéressants, il me semble que c'est important de s'assurer de manière formelle, et je le réitère, pas juste par les concours de circonstances ou en pensant que quelqu'un parce que je me dis il y aurait beaucoup d'occasions. Alors moi devant cette situation-là, je me suis sentie interpellée en fin de semaine. J'ai parlé à plein de personnes au courant de la semaine sur cette question-là, mais je voulais simplement verbaliser ça. Je pense que c'est important quand on a des gens qui sont des spécialistes de l'action communautaire et qu'ils l'enseignent à l'école, mais au moins à ces collègues-là qui sont des spécialistes de l'action communautaire. Alors je voulais faire ce commentaire-là dans un souci de transparence étant donné je dirais la réaction que j'ai eue en apprenant pour la première fois en fin de semaine dernière la création de ce programme-là.

**Président d'assemblée :** Merci. Droit de parole à la sénatrice Fortin.

**Fortin :** À moins que le sénateur Thibault voudrait réagir avant moi.

**Thibault :** Certainement pas, merci.

**Fortin :** D'accord. Je voudrais peut-être dans un premier temps faire un certain nombre de commentaires et l'écart que l'action communautaire touche le travail social. Si vous regardez quand même les cours qui sont proposés dans le diplôme relié à l'action communautaire, c'est un programme qui se veut d'abord et avant tout disciplinaire. Donc oui, s'il y a certains cours en commun avec les années préparatoires en travail social, c'est certainement pas le cas de la deuxième année qui est vraiment très différente. Je tiens aussi à mentionner qu'en terme de processus de consultation, on a quand même travaillé en étroite collaboration avec le décanat et le vice-décanat tout au long du processus. Ils ont été en mesure d'influencer à différents niveaux le diplôme. On a vraiment été en collaboration et on a fait certains ajustements suite aux recommandations. Et en terme de processus évidemment comme vous le savez, vous l'avez vu, le Conseil de facultés a pu se prononcer sur le programme. La question a été traitée à deux reprises. Dans un premier temps, il y a une série de suggestions ou questions qui ont été soulevées et je tiens à mentionner que toutes les suggestions et recommandations qui ont été faites par le Conseil des facultés ont été intégrées au programme. Donc l'intention était vraiment de collaborer finalement avec les différentes instances et que la directrice de l'École de travail social siège sur le Conseil des facultés donc a vu le programme. Je pense que c'est important de le mentionner parce l'exercice se voulait un exercice tout à fait consultatif.

**Président d'assemblée :** Merci.

**Thibault :** Si je peux me permettre monsieur le président, je confirme ce que la sénatrice Fortin vient de dire et effectivement dans les deux séances du conseil qui ont été consacrées à ce projet-là, il y a eu une évolution puis une évolution qui a été notamment marquée par le fait de s'interroger sur les parallèles qu'il pouvait y avoir avec une formation ou avec l'esprit qui pouvait être de \_\_\_ une formation en travail social en intervention. Une des interrogations qu'on avait puis qui a été ensuite adressée de manière satisfaisante par le campus d'Edmundston, c'était à l'effet de pas confondre les choses et de pas laisser sous-entendre que ça pouvait conduire à une formation qui serait l'équivalent.

**Président d'assemblée :** Merci pour cette précision. Droit de parole à la sénatrice Surette.

**Surette :** Merci. J'ai des questions plus pour pouvoir comprendre le contexte dans lequel ce programme-là s'est conçu. Ma première question c'est par rapport à l'idée de créer un diplôme. J'ai cherché un peu dans les règlements universitaires puis j'ai rien vu par rapport aux critères qu'on met en place pour créer un diplôme. On en a pour les certificats, on en a pour les baccalauréats, mais j'en ai pas vu pour les diplômes puis pour moi ça m'aurait aidé à comprendre un peu la structure de ce programme-là. Ça c'est ma première question puis dépendant de la réponse de cette question-là, la raison pourquoi je me posais c'est que je trouvais par exemple que je sais que nous à la Faculté des sciences on a le diplôme en sciences de la santé où est-ce que les objectifs de formation générale ont pas besoin d'être complètement remplis dans les deux ans de ce programme-là alors qu'on voit ici un programme où est-ce que tous les OFG sont inclus, mais on a aucune flexibilité dans les cours. En fait, c'est presque tous des cours obligatoires avec des fois des choix. Je me suis posée la question sur la rigidité du programme finalement. Je comprends c'est un beau programme, c'est pas la question des choix de cours, mais des fois avoir un peu plus de flexibilité peut rendre ça plus simple pour la gestion de programmes puis pour la particularité ou la couleur que les étudiants veulent donner. C'est ces deux questions-là qui sont peut-être liées une à l'autre.

**Président d'assemblée :** Merci.

**VRER :** Sénatrice Surette, merci pour les questions. Vraiment j'ai pas d'élément de réponse pour votre première question, c'est de quoi en vous écoutant parler que je me suis posé ces questions-là également. Il faudrait que je fasse un peu de grattage d'études pour voir exactement c'est quoi les paramètres, mais je sais pas si Mme Fortin avait des éléments à rajouter peut-être par rapport à la deuxième question.

**Fortin :** Je voudrais mentionner quand même au niveau d'où origine le programme, on a quand même plusieurs professeurs au campus d'Edmundston notamment au secteur sciences humaines qui sont très impliqués dans les organismes communautaires de la région. Je pense par exemple à la professeure Sylvie Morin et le besoin du programme origine véritablement de la communauté qui ont signifié un besoin à cet égard-là. Donc dans un premier temps, ça été travaillé vraiment en collaboration pour répondre à ce besoin communautaire donc je dirais ça dans un premier temps. Par rapport à la rigidité du programme, ça rejoint la première question est j'ai pas entièrement de réponse, par contre si on regarde les différents diplômes, en fait c'est le troisième diplôme qu'on aurait à l'université. Donc comme la sénatrice Surette l'a mentionné, on a le diplôme en sciences de la santé. On a aussi le diplôme en l'administration qui est offert au campus de Shippagan et d'Edmundston et là on aurait celui-ci. Ce sont trois diplômes finalement assez rigides où il y a pas beaucoup de marge de manœuvre. On comprend que c'est un programme de deux ans. Je vous dirais qu'on a eu le souhait de répondre aux objectifs de formation générale, mais ce n'est pas nécessairement ça qui a orienté les cours qui ont été ciblés. On avait un besoin auquel on essayait de répondre et c'est ce qui a influencé les choix proposés.

**Président d'assemblée :** Merci. Prochain droit de parole au sénateur Clarisse.

**Clarisse :** Merci pour tous ces éclaircissements. J'ai une question au niveau de la recommandation puisque celle du CCJ prévoyait une remise en question du programme au bout de trois ans en tenant compte des inscriptions. Est-ce que cette partie-là fait partie aussi de la recommandation qu'on va voter au Sénat parce que c'est inhabituel pour des programmes et ça met peu de chance à un programme d'évoluer en trois ans surtout avec les temps de pandémie. C'est un petit peu mon commentaire ici et le questionnement que je me pose ici.

**VRER :** Je peux peut-être répondre à cette question, M. Clarisse. C'est que finalement au CCJ il y a eu une discussion sur peut-être je dirais plus large que ce programme ici notamment en ce qui a trait à comment on fait un suivi des nouveaux programmes qui sont lancés, est-ce qu'il y aurait moyen d'avoir un suivi plus rapproché pour les premières années pour s'assurer que le programme est lancé en bonne et due forme qui génère de l'intérêt, ainsi de suite. On s'est questionné aussi, puis je pense que c'est indiqué dans le compte-rendu du CCJ, sur tous nos processus d'approbation de nouveaux cours et de nouveaux programmes dans le sens que s'il y a un unité X veut développer un nouveau programme, est-ce qu'on devrait penser à un système de préapprobation par exemple ou que ça soit dans un exercice triennal de planification académique. Donc on s'est posé beaucoup ces questions-là puis je pense que ce commentaire-là découle un peu de cette discussion plutôt d'ordre général puis je dirais que c'est pas spécifique à ce programme-ci.

**Président d'assemblée :** Merci. Prochaine intervention, sénateur Massicotte.

**Massicotte :** Merci. Ce que je veux amener c'est simplement un supplément d'intervention et la sénatrice Fortin a déjà évoqué cette situation-là en disant que c'est un besoin qui vient vraiment de la communauté. Ce projet-là date effectivement de plusieurs années puis c'est l'expérience de plusieurs professeurs du campus et j'ai envie d'ajouter que l'ensemble des sénateurs d'Edmundston ici présents à la réunion participent d'une façon ou d'une autre à cet engagement communautaire-là. On se retrouve souvent sur les mêmes comités que ce soit les maisons de transition, que ce soit les centres de ressources pour les nouveaux arrivants. Il y a toutes sortes d'organismes auxquels on participe et on a vraiment senti le besoin d'une formation plus poussée, plus pointue. Donc c'est vraiment cette clientèle-là qu'on veut desservir en fait et c'est ce qu'il faut garder en tête je pense dans la discussion. Les gens ou tout de moins une partie de la clientèle si on veut en parler comme ça qu'on recherche à rejoindre, ce ne sauront pas toujours des gens qui seraient prêts à partir de la région. C'est pas nécessairement des jeunes de 18-19-20 ans. C'est des gens qui sont parfois sur le marché du travail qui veulent une formation d'appoint. Ce sont des gens qui vont chercher la formation ailleurs à défaut de pouvoir la trouver ici. Donc là je vous dirais que c'est une instance où l'université, en tout cas le campus d'Edmundston, tente de s'adapter un peu à des besoins qu'on a perçus au sein de la communauté qui sont très concrets, qui sont très réels. Et par cette proximité qu'on tente d'établir et de maintenir, ça vient un peu aboutir à ce programme-là. Donc je voulais simplement ajouter cet élément-là à la discussion. Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Prochaine intervention de la sénatrice Landry.

**Landry :** Merci de m'accorder le droit de parole. Je vais tout d'abord saluer l'initiative du campus d'Edmundston. Je trouve vraiment le programme très intéressant puis pertinent pour aborder une demande sociale. Mon commentaire qui frôle une demande porte plutôt sur les stratégies de recrutement et de promotion du programme. Comme la sénatrice Albert l'a mentionné, il y a une certaine parenté avec le travail social. Pour ma part, je vois une certaine parenté avec la sociologie puis certaines branches de la sociologie appliquée aussi. Je connais un peu mieux le programme en administration des affaires, le programme de deux ans qui était d'abord offert à Shippagan puis ensuite à Edmundston puis ce programme-là dans sa promotion vendait le programme en disant si vous voulez faire deux ans puis aller sur le marché du travail, ce programme-là est pour vous, mais si vous êtes hésitant ou si vous pensez peut-être poursuivre au baccalauréat, il y a comme une voie rapide puis on vend le programme aussi en disant, mais vous aurez comme deux diplômes en bout de ligne, vous pouvez faire deux ans, être diplômé puis ensuite vous pouvez faire la transition vers le baccalauréat en administration des affaires puis je trouve que ça pourrait être

intéressant pour ce programme-là de dire clairement aux étudiants qui songent à s'inscrire à ce programme-là, mais vous pouvez poursuivre en sociologie, vous pouvez reconnaître probablement le trois-quarts de vos cours pour l'année préparatoire en travail social. Juste pour que je trouve que des fois à l'Université de Moncton c'est des supers bonnes idées, mais on arrive difficilement à articuler nos nouveaux programmes ou nos anciens programmes les uns avec les autres. Alors point de vue promotion puis de visibilité du programme, c'est comme une demande. Ça serait vraiment intéressant qu'on dise aux étudiants que s'ils ont aimé leur expérience à l'université, qu'ils peuvent poursuivre au baccalauréat en sociologie notamment, peut-être en travail social. J'ai une autre petite question. J'étais juste curieuse sur la logique d'avoir un séminaire en deuxième année de bacc, c'est un peu inhabituel. Je dis pas que ça se fait pas pédagogiquement, mais je suis un peu surprise de voir un séminaire en deuxième année de bacc.

**Président d'assemblée :** Merci. Mme Fortin, est-ce que vous voulez répondre à ces questions-là.

**Fortin :** Oui, si vous me le permettez.

**Président d'assemblée :** Je vais vous le permettre puis ensuite on poursuivra le fil de questions.

**Fortin :** D'abord en terme de stratégies de recrutement, l'exercice a été fait de faire la vérification. Un étudiant qui fait le diplôme est-ce qu'il peut faire un passage à un certain nombre de programmes en art et sciences sociales et compléter en quatre et effectivement, il y a plusieurs programmes dont la sociologie où c'est possible. L'étudiant aura peut-être à faire certaines sessions, mais pourra compléter le baccalauréat en quatre ans. Donc c'est certainement une stratégie qu'on va intégrer en terme de stratégies de recrutement et l'exercice a été fait donc je vous le confirme. Je vous dirais par contre que la stratégie n'a pas été faite avec le travail social dans la mesure où il y a des années préparatoires en travail social, mais ensuite il y a les trois années au travail social et l'étudiant aura encore quatre ans. Alors je suis pas persuadée que c'est la meilleure stratégie pour les étudiants qui s'intéressent véritablement au travail social. Cela étant dit si c'est le souhait de l'école, on peut examiner la possibilité pour faire du recrutement. J'ai une ouverture à cet égard-là. En ce qui concerne l'ajout du séminaire en deuxième année, c'est une stratégie qui a été développée conjointement avec le décanat et le vice-décanat et c'est principalement pour encadrer et donner le sens voulu au stage donc c'est vraiment un cours lié au stage pour encadrer et mieux préparer les étudiants à leur stage. Oui, c'est sous forme de séminaire, mais faut pas l'entendre comme un séminaire de niveau 3000 ou 4000.

**Président d'assemblée :** Merci pour ces précisions. Sénateur Lang.

**Lang :** Merci monsieur le président. Deux commentaires, le premier ça avait été soulevé par le CCJ l'aspect analyse et le développement de compétences en analyse. On a répondu, le réflexe a été de dire que le commentaire de l'évaluateur externe, de l'expertise externe parce que c'était son commentaire à lui, mais il reste quand même dans le titre du programme le mot analyse. Je demeure vraiment sceptique pour un programme de deux ans avec des cours de niveau 1000 et 2000 de vraiment développer des compétences d'analyse. C'est peut-être un vestige du début. Au début on avait peut-être une idée sur à quoi pourrait ressembler ce programme-là puis par la suite je ne sais pas, je ne suis pas convaincu, mais en tout cas, c'est pas la fin du monde non plus. Deuxième commentaire c'est à la suite de ce que mon collègue Julien Massicotte a dit et je fais un lien avec le commentaire de ma collègue Hélène Albert, je me demande à quel point on peut faire l'économie de l'expertise. Les professeurs en travail social dans le domaine de l'action communautaire parce qu'en regardant la liste des groupes qui ont appuyé le projet, en tout cas je ne suis pas un expert du domaine, mais je sens vraiment que mes collègues du travail social en action communautaire pourraient vraiment donner je ne sais pas de quelle façon, mais je me demande à quel point on peut se passer de leur expertise dans la formation de personnes qui vont intervenir avec des groupes qui éprouvent des difficultés et qui auront aussi à œuvrer avec des travailleurs sociaux. Je ne sais pas à quel point on peut vraiment bien former des personnes qui vont agir dans la communauté sans être en contact direct avec les collègues en travail social. Ce sont mes deux commentaires pour l'instant.

**Président d'assemblée :** Merci. Droit de parole au sénateur Bourgeois qui ce matin a pas l'air à être à Shippagan, mais qui plutôt est en quelque part dans le désert, je sais pas.

**Bourgeois :** Merci beaucoup monsieur le président. Non, je suis à Shippagan. Je voulais tout simplement dire merci beaucoup, excellent projet et merci au campus d'Edmundston de nous laisser participer à ça. Et un commentaire de plus de fond pour faire du pouce sur ce que la sénatrice Landry disait effectivement si je peux donner une mise en contexte sur la discussion de diplôme en général. Si je regarde le diplôme en administration des affaires, nous avons regardé les chiffres et effectivement, c'est un programme qui offre cette voie d'employabilité-là et les besoins locaux communautaires absolument, mais nos chiffres montrent que plus du tiers continuent à faire le bacc en administration des affaires à temps plein et plus de 50 %, environ 60 % continuent à s'inscrire au bacc même si après un délai d'une année ou deux années sur le marché du travail. Alors cette passerelle-là je l'ai pas analysée pour le programme d'action communautaire, mais certainement dans le cas de diplôme, la majorité des étudiants continuent au bacc. C'est une excellente porte d'entrée surtout pour les étudiants je dirais internationaux qui doivent montrer preuve d'une certaine force financière ou d'un appui financier et sur une année ou deux c'est facile, sur quatre ans c'est plus

incertain. Alors mon commentaire de fond c'est de pas regarder le diplôme comme étant si différent que le bacc. Merci beaucoup.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Je vois qu'il n'y a plus nécessairement de demande d'intervention, ça fait quand même une bonne vingtaine de minutes qu'on discute sur le sujet. Je pense qu'on pourrait être prêt à passer au vote si vous voulez. M. Dako, vous avez une question?

**Dako :** Oui. Merci monsieur le président. Moi au lieu d'un commentaire je suis quelque peu inquiet. Je ne pense pas que surtout le dernier commentaire que mon collègue vient juste de mentionner. Pour les étudiants internationaux, ils ne viennent pas pour faire des diplômes au rabais. \_\_\_ qui prend deux ans pour une question d'argent. Il y a des gens qui viennent, ils sont super qualifiés, ils viennent chercher une formation de pointe qui fait une différence. Alors je pense qu'il faut un peu penser plus loin que ça. Ça c'était mon premier commentaire. Mon deuxième commentaire, je suis entièrement d'accord avec le sénateur Mathieu Lang. À l'université, je crois qu'il faut regrouper les compétences. On est une petite université et lorsqu'on a des compétences dans certains départements ou facultés, je crois qu'il faut associer ces personnes-là au développement des programmes. On est pas une université de 15 000 ou 20 000 personnes. On est restreint donc il faut aller chercher les compétences qu'on a puis il faut les capitaliser. Je crois que c'est un élément essentiel, ça devrait faire partie de l'équation. Alors c'était mon deuxième commentaire, merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Donc s'il y a pas d'autres interventions, on va procéder au vote. Je crois que vous allez avoir accès au formulaire. Donc le vote est débuté. Je pense qu'il y a des gens qui éprouvent des problèmes de connexion.

**Coulibaly :** J'ai un problème parce que quand je vais là-dessus ça met « désolé, vous n'êtes pas autorisé à afficher ou à répondre ce formulaire » puis juste l'option créer mon propre formulaire. Autant je suis connecté.

**Ghoulli :** Assurez-vous de vous connecter à votre courriel via le web et après ouvrir à nouveau le lien. M. Coulibaly, pouvez-vous vous connecter à Edge? Ouvrir le navigateur Edge ou bien Chrome et par la suite ouvrez votre courriel et cliquez à nouveau sur le lien que j'ai envoyé parce que je vois les trois campus qui ont voté donc il devrait pas avoir de problème d'accès au niveau de...

**Président d'assemblée :** Peut-être qu'une solution serait d'envoyer un courriel, Hanane?

**Ghoulli :** Oui, il peut m'envoyer par le clavardage privé, c'est plus facile au niveau de Teams, s'il-vous-plaît. Merci.

**Coulibaly :** Je ferme Chrome puis j'essaie de nouveau. C'est à qui j'envoie le courriel s'il-vous-plaît? Allez-y de l'avant puisque je pense que je vais le seul dans le cas parce que j'utilise Edge aussi. Quand je clique sur le lien qu'on m'a envoyé, ça m'ouvre automatiquement dans Chrome.

**Thibault :** Monsieur le président, est-ce qu'on pourrait prendre la pause?

**Président d'assemblée :** Oui c'est ce qu'on va faire. De toute façon je pense qu'on va procéder. Vous dites d'y aller d'avant, M. Coulibaly, puis on va essayer de régler la situation. Est-ce qu'on finit le vote présentement, c'est ça qu'on va faire quand même?

**Coulibaly :** Est-ce que je peux donner ma réponse du vote tout de suite pour que ça soit comptabilisé?

**Président d'assemblée :** Si vous voulez.

**Coulibaly :** Moi je vote oui, en faveur.

**Président d'assemblée :** C'est ça, exactement. Merci. Donc voulez-vous qu'on prenne la pause puis qu'on donne le résultat du vote suite à la pause? On est rendu là de toute façon. Moi j'ai 9 h 55 donc on reviendra à 10 h 05. On a la fin du vote de toute façon. Donc on va prendre une pause puis on revient à 10 h 05.

## PAUSE

**Président d'assemblée :** Donc on va poursuivre. Juste un petit rappel peut-être pour les prochaines occasions qu'on aura à faire un vote sur Forms. Si pour une raison ou une autre que vous avez des difficultés de vous connecter ou vous perdez connexion justement, soit peut-être écrire un message privé à Hanane ou tout simplement appeler Michel au 875-8505. Dans ce cas-là on pourra régler la situation beaucoup plus rapide et de façon plus efficace durant la période de vote. Donc je pense qu'on attend encore le vote pour le dernier point, il n'a pas été affiché encore.

**Ghoulli :** Monsieur le président, oui, ça c'est le vote Forms donc oui serait 33.

**Président d'assemblée :** 33 oui et 6 non, c'est ça?

**Ghoulli** : C'est bien ça.

**Président d'assemblée** : Donc adopté. Merci beaucoup.

## 9.2 Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé

**Président d'assemblée** : Le point 9.2, évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé, M. Roy.

**VRER** : Merci monsieur le président. Donc oui, nous avons ce matin l'évaluation de programmes d'administration publique et gestion des services de la santé. L'école des autres études publiques offre présentement sept programmes d'études, soit quatre programmes en administration publique et trois programmes en gestion des services de la santé. Ils sont le certificat de 2<sup>e</sup> cycle en gestion publique contemporaine donc c'est un certificat de 15 crédits, le diplôme d'études supérieures en administration publique donc un diplôme de 30 crédits, la maîtrise en administration publique donc un diplôme de 48 crédits. Ensuite il y a la maîtrise en administration publique, le programme combiné avec juris doctor donc 120 crédits. Pour les programmes en gestion des services de la santé, un certificat de 2<sup>e</sup> cycle en gestion des services de santé 15 crédits, un diplôme d'études supérieures en gestion des services santé 30 crédits et la maîtrise en gestion des services de santé de 48 crédits. Donc ce sont tous des programmes de 2<sup>e</sup> cycle. Tous ces programmes sauf le programme combiné J.D. M.A.P. ont été évalués dans le cadre du présent exercice. Vous vous souviendrez que le J.D. M.A.P. a été évalué il y a environ deux ans dans le cadre des processus d'évaluation des programmes de la Faculté de droit. Donc dans le cadre de la planification académique de 2016, les deux programmes de maîtrise figuraient parmi les programmes prioritaires, c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage des trois avec le plan stratégique institutionnel. Donc la procédure habituelle pour l'évaluation des programmes a été suivie. L'équipe d'évaluation était composée des professeurs Daniel Lauzeau de l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec et Francis Garon du Collège universitaire Glendon de l'Université York. La visite a eu lieu au mois de novembre 2019 et exceptionnellement cette fois-ci, les évaluateurs ont choisi de remettre des rapports d'évaluation séparés donc vous allez certainement noter dans votre documentation qu'il y a deux rapports d'évaluation au lieu de un. Donc le professeur Garon a remis le sien le 26 février tandis que le professeur Lauzeau a remis son rapport le 31 août, 2020. Les deux rapports se trouvent aux pages 43 et 54 du document que vous avez entre les mains. L'avis du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche est présenté à la page 137. Donc dans son ensemble, l'évaluation effectuée est positive pour ces deux programmes ou pour l'ensemble de ces programmes. Parmi les forces, on note en particulier la qualité et l'engagement du corps professoral. Les évaluateurs ont également souligné le niveau de satisfaction générale de la part des étudiantes et étudiants qui est quand même assez élevée. Les évaluateurs s'entendent pour dire que les programmes de maîtrise sont pertinents. L'équipe a évidemment fait quelques constats comme qu'ils font d'habitude donc ils recommandent de réduire le nombre de crédits du programme de 48 à 45 qui s'enlève un peu avec nos autres programmes de maîtrise et également une rationalisation de l'offre de cours. Il s'agit ici d'éliminer des redondances dans les contenus et actualiser les contenus de cours. On constate que le corps professoral se voit dans l'obligation d'offrir un grand nombre de différents cours. Le corps professoral du secteur d'administration publique et gestion des services de la santé est très jeune et a cette obligation de développer et multiplier l'offre de différents cours pourrait nuire au développement des profs notamment ce qui touche leur développement en terme de dossier de recherche. Afin d'équilibrer les dimensions théoriques et pratiques de l'administration publique, on recommande au secteur de continuer de développer des stratégies qui permettent de pérenniser les collaborations avec divers milieux afin d'atteindre et maintenir un certain équilibre. Les évaluateurs estiment que le nombre de ressources professorales affectées au secteur impose des défis. On peut cependant mentionner ici que depuis la visite de l'équipe d'évaluation, l'école a procédé à l'embauche d'une professeure spécialiste des politiques publiques. Certaines étudiantes et certains étudiants ont souligné que les cours de la M.A.P. étaient peut-être un peu trop sur le mode magistral. Le secteur indique que la médiatisation des cours est l'une de leurs propriétés donc certes avec les expériences qu'on a vécues la dernière année, peut-être que ce côté-là de la formation pourrait être bonifié. En ce qui concerne les contributions en recherche et développement création au programme, les évaluateurs constatent qu'il est difficile d'en évaluer l'impact même si les professeurs du secteur sont actifs en recherche. Finalement, les évaluateurs ont remarqué le faible nombre d'inscriptions au programme de certificats et de diplômes et même ils questionnent leur pertinence. Donc en tenant compte des rapports d'évaluation et les réactions de la part des C.E.S., du doyen de la faculté des arts et sciences sociales et du vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la FESR, on a six recommandations et ces recommandations se trouvent à la page 144 du cahier. Ces recommandations-là sont soumises au Sénat académique pour adoption. La première recommandation : que le secteur administration publique et gestion des services de santé réduisent le nombre de crédits obligatoires et le nombre total de crédits exigés par les programmes de maîtrise pour qu'ils passent de 48 à 45 crédits exigés et qu'ils rationalisent et actualisent l'offre des cours en éliminant les redondances et en optimisant la mise en commun de certains cours et ce, en tenant compte de l'expertise des professeurs. Recommandation 2 : que le secteur APGSS développe des stratégies permettant de pérenniser les collaborations qui se sont avérées fructueuses avec des praticiens associés au programme afin de continuer à assurer un équilibre adéquat entre les dimension théoriques et pratiques. La troisième recommandation : que le secteur APGSS développe et mette en œuvre une stratégie à long terme relative à la médiatisation des cours afin d'améliorer l'expérience des étudiantes et étudiants dans les cours médiatisés. La quatrième : que

le secteur APGSS et les étudiantes et étudiants se concertent pour développer davantage d'activités sociales et de réseautage. La recommandation 5 : que le secteur APGSS mette plus en évidence la RDC des profs sur le site web de l'université. Et la dernière : que le secteur APGSS développe des activités afin d'accroître les rapports entre les programmes et la communauté et de favoriser le recrutement des meilleures étudiantes et des meilleurs étudiants des programmes de 1<sup>er</sup> cycle. Voilà monsieur le président, j'en fais la recommandation au Sénat académique.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'on a un appuieur? Appuyé par le doyen Thibault. Est-ce qu'il y a des questions par rapport à cette évaluation de programme? Sénatrice Albert.

**Albert :** J'ai trois petites remarques, des commentaires auxquels j'avais pas de réponse. Dans un des documents dans les recommandations et la réponse du programme, il y avait une allusion finalement au programme M.A.P. L.L.B. qui a été évalué en 2017-2018 et la remarque c'est que le secteur A.P. connaissait toujours pas les résultats de cette évaluation-là et ça m'apparaît un peu particulier étant donné je dirais l'apparenté dans le titre ne serait-ce que ça de A.P. et de droit. Donc ça ça m'apparaissait une anomalie puis j'aurais aimé comprendre d'où ça venait. La deuxième remarque que je ferais porte sur l'idée de la reconnaissance pour les fonctionnaires je dirais provinciaux et fédéraux, si j'ai bien compris, d'un certain nombre de cours en fonction de leur expérience ou je ne sais trop et il semble que ça soit pas une possibilité ou quelque chose qui soit pris en compte. Et pour moi, j'ai l'impression que ça serait vraiment une belle manière d'avoir davantage de personnes qui s'inscrivent en reconnaissant davantage, je dirais, une part de l'expérience par la reconnaissance des acquis de certains fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui pourraient s'intéresser à faire un deuxième cycle pour redonner finalement dans leurs ministères respectifs peut-être un peu plus de divertissement peut-être un peu plus critique dans leur travail, en tout cas c'est une observation. Puis la dernière, ça porte sur les ressources professorales en lien avec l'offre de cours la gestion publique en contexte autochtone et je me demandais s'il y avait eu dans ce contexte-là, dans cette visée-là la réflexion sur le fait de joindre à une ressource professorale autochtone en administration publique pour ce faire.

**VRER :** Je peux peut-être commencer, monsieur le président, puis si le doyen Thibault veut rajouter, il pourra le faire. Donc pour le M.A.P. J.D., je suis étonné un petit peu également que les collègues de l'école sont peut-être pas au courant des développements. Je sais qu'il y a quand même du travail qui se fait du côté de la Faculté de droit sur les suivis à faire au niveau des recommandations qui avaient été faites je pense à l'automne 2019 sur les programmes combinés M.A.P., M.E.E., M.B.A., J.D. Peut-être que le doyen Roy a des compléments d'information. Pour les deux autres questions par rapport aux reconnaissances des acquis, je pense que c'est évidemment intéressant puis je pense dans un contexte où c'est le genre de programme d'études, des programmes d'études professionnelles aux cycles supérieurs où les jeunes peuvent apprendre énormément des expériences des gens qui travaillent dans la fonction publique, mais la question des reconnaissances des acquis, en tout cas, faudrait le voir avec peut-être la faculté ou avec l'école si c'est possible. Puis pour la ressource professorale, je vais peut-être laisser celle-là au doyen Thibault. Je sais pas s'il a des éléments de réponse par rapport à ça. M. Thibault, je sais pas si vous voulez rajouter des commentaires.

**Thibault :** Des commentaires sur les trois interrogations de la sénatrice Albert concernant le programme combiné L.L.B. M.A.P. Je pense qu'il y a quelques années on s'était prononcé sur le fait qu'on voulait le préserver. Maintenant la balle est un peu dans le camp de la Faculté de droit de voir de quelle manière eux qui sont actuellement en cours de réorganisation vont pouvoir l'intégrer et puis évidemment être disposé à en discuter avec la Faculté de droit le cas échéant. Concernant la reconnaissance des acquis, c'est une question qui se pose depuis longtemps. Ça jamais été une priorité pour le secteur, mais là il y a un nouveau corps professoral et il y a éventuellement un programme ou enfin une série de programmes et de cours, une banque de cours qui vont être réorganisés de manière importante et c'est certainement une piste qui pourrait être intéressante et on la garde à l'esprit, ça faisait partie de certaines recommandations qu'on la garde à l'esprit. Puis pour la question d'une ressource professorale autochtone, pour l'instant on vient de combler les postes en administration publique. Dans certains cas, ça été un petit peu plus compliqué que d'autres et à moins qu'on se fasse offrir des ressources supplémentaires, pour l'instant je pense qu'on est pas mal, à moins qu'il y ait une croissance exponentielle des inscriptions, je pense que pour l'instant c'est une recommandation qu'on peut garder pour le futur, mais on peut pas agir sur ça très rapidement même si ça serait pertinent.

**Albert :** Je sais pas si je peux juste faire un commentaire sur la dernière question des ressources professorales autochtones, monsieur le président?

**Président d'assemblée :** Oui.

**Albert :** Je fais le commentaire dans une visée encore une fois constructive puis pour le futur, mais je pense qu'à l'Université de Moncton on aurait grandement intérêt puis je sais que le comité qui est en train de réviser la politique d'équité en matière d'emploi travaillait là-dessus jusqu'à ce qu'on perde la ressource qui gérait le comité, mais c'est vraiment important, je pense, qu'on considère non pas l'équité quand on va cibler un poste, qu'on le cible pas au niveau de l'ensemble de la communauté universitaire pour avoir un N qui correspond au ratio qu'on souhaite, mais bien qu'on puisse avoir la possibilité dans les unités respectives ou dans les facultés

d'avoir une plus grande représentation, je dirais, des groupes qui sont sous-représentés, notamment les personnes autochtones. Alors je le dis juste pour faire connaître un peu cette préoccupation-là qui m'apparaît vraiment importante et qu'il y ait des retombées académiques importantes notamment en terme de la contribution de collègues autochtones qu'on pourrait s'adjoindre qui ferait vraiment du bien à nos programmes dans l'ensemble des campus de notre université. Alors je le dis sous toute réserve, mais je trouve que c'est vraiment important qu'on commence à y penser dans ce sens-là.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions, questions ou clarifications par rapport à cette évaluation de programme? Sinon, on peut procéder au vote. Donc vous allez avoir accès au bulletin de vote.

**Clarisse :** Je m'excuse, mais Jeanne Gaudet a la main levée.

**Président d'assemblée :** Je l'avais vu de levée, mais je l'ai vu qu'elle avait disparu. Mme Gaudet.

**Gaudet :** J'aimerais intervenir, je trouve ça tellement important toute la question de la reconnaissance des acquis pour avoir enseigné à l'université pour plus de 30 ans, avoir été impliquée moi-même dans ces dossiers-là et d'entendre encore aujourd'hui que l'Université de Moncton s'est pas dirigée dans cette voie-là sachant qu'il y a tellement d'étudiantes et étudiants avec des bagages expérientiels et des connaissances qui pourraient être évalués. Me semble c'est un bassin de population qu'on a pas encore ciblé. Pourquoi, parce qu'on fait pas la reconnaissance des acquis. Et je sais très pertinemment que la raison pourquoi c'est souvent on a pas mis les ressources, on s'est pas positionné puis moi il me semble que lorsqu'on regarde dans d'autres universités, on a pris ces voies-là puis je me demande encore pourquoi notre Université de Moncton ne fait pas de reconnaissance des acquis, ou peu. Il y a des professeurs qu'en font, je le sais, mais il me semble qu'on devrait avoir une politique qui est installée à l'Université de Moncton pour vraiment aller dans cette voie-là parce que c'est tellement important de reconnaître les acquis des gens et de le reconnaître dans des diplômes aussi.

**VRER :** Est-ce que je peux faire un petit commentaire, monsieur le président?

**Président d'assemblée :** Oui, allez-y.

**VRER :** Merci pour votre commentaire Mme Gaudet, je suis entièrement d'accord avec vous. J'en prends bonne note puis on verra dans quelle direction qu'on peut aller par rapport à ce dossier-là, mais je suis du même avis que vous.

**Président d'assemblée :** Je ne vois pas d'autres demandes d'intervention donc on va procéder au vote. Le vote est débuté. Donc 39 oui, 0 non donc adopté. Merci.

## **10. Rapport du Comité des programmes**

### **10.1 Modifications des programmes de maîtrise en administration des affaires – M.B.A.**

**Président d'assemblée :** Le point 10, rapport du Comité des programmes, le point 10.1, modifications des programmes de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. Monsieur le vice-recteur.

**VRER :** Merci monsieur le président. Oui, nous avons procédé à l'évaluation des programmes du M.B.A. Il s'agit ici d'une demande de modification qui découle du processus d'évaluation de programmes. Des recommandations qui ont suivi l'exercice d'évaluation de programme ont été adoptées en 2016 par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs. Ici les changements proposés touchent trois programmes de M.B.A. donc le M.B.A. régulier, le M.B.A. régime coopératif et le M.B.A. pour candidates et candidats ayant une expérience pertinente de travail. Si vous avez regardé un peu la documentation, vous allez voir que les modifications proposées sont similaires pour les trois programmes. Il y a certaines petites différences pour chaque programme, mais quand même le noyau central est le même pour les trois programmes. Les modifications touchent notamment certaines conditions d'admission. Les cours offerts à l'intérieur des programmes et l'abolition et création de cours. Donc en résumé, les changements suivants sont proposés donc en premier lieu puisqu'il s'agit de cours de fondement, les cours à option ADRH6224 et ADMI6217 sont ajoutés à la liste des cours obligatoires. Comme j'ai mentionné présentement, ils sont dans la liste des cours à option. Et pour les trois programmes parce qu'on ajoute des cours au niveau des cours obligatoires, pour les trois programmes le cours Économie 6231 passe à la liste des cours à option donc c'était un cours obligatoire, passe à la liste des cours à option. Pour les trois autres crédits dans le programme régulier, le cours ADGO6441 passe à la liste des cours à option. Dans le cas du programme coopératif, le cours ADMI6999 est retiré du programme et aboli et pour le programme pour candidates et candidats ayant une expérience pertinente de travail, on réajuste le nombre de crédits obligatoires et crédits optionnels donc le nombre de crédits obligatoires passe de 27 à 30 et le nombre de crédits de cours à option passe de 18 à 15. Afin d'avoir une meilleure intégration des connaissances, des modifications à un certain nombre de cours sont effectués notamment au niveau du cours ADMN6219 gestion stratégique donc c'est un nouveau cours qui remplace l'ancien cours ADMN6212. On va intégrer dans ce nouveau cours-là des notions de l'ancien cours ADMN6212 et également du cours ADMI6999 qui est aboli. Donc ça pour les trois programmes. On propose également

de modifier les conditions d'admission pour les trois programmes de façon demandée aux candidates et candidats de fournir une lettre de motivation et un curriculum vitae. Pour le programme M.B.A. pour candidates et candidats ayant une expérience pertinente de travail, on propose de modifier la condition d'admission donc la condition actuelle est avoir au minimum deux années d'expérience de travail de gestionnaire ou de travail jugé équivalent. On veut le changer à avoir au minimum deux années d'expérience de travail pertinent donc on enlève la notion de travail de gestionnaire. Et finalement, on propose de changer le nom du programme de M.B.A. pour candidates et candidats ayant une expérience pertinente de travail à M.B.A. à temps partiel. Vous avez les formulaires sous les yeux donc suivant le projet de modification du programme au Comité des programmes, il a été porté à notre attention que les changements ont un impact sur le programme combiné J.D. M.B.A. notamment en ce qui touche l'abolition du cours ADMI6999 donc ce cours-là fait partie du programme combiné J.D. M.B.A. Ce qu'on propose de faire c'est à la prochaine réunion du CPR nous allons le réanimer. On l'avait aboli à notre dernière rencontre ou à une rencontre, je pense, au mois de novembre donc on pourra le réactiver afin de donner du temps aux facultés partenaires de trouver une solution adéquate pour ce programme. Juste à titre indicatif, il y a présentement deux personnes inscrites dans le programme donc dans le programme combiné puis ils sont tous les deux à leur 1<sup>ère</sup> année. Supposons que le programme changerait pas, ils auraient pas à suivre ce cours-là avant l'année 2023-2024 ce qui donne amplement de temps aux facultés partenaires de trouver une solution pour ce cours-là. Les modifications au programme de M.B.A. nous apportent trois propositions de résolution pour le Sénat académique. Elles sont présentées à la page 2 du rapport du CPR au SAC. Je vais peut-être faire la première donc j'en ferais ma proposition. La première, je pense qu'on va les traiter séparément les trois. La première proposition c'est que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux programmes suivants donc maîtrise en administration des affaires, le M.B.A., maîtrise en administration des affaires M.B.A. régime coopératif et maîtrise en administration des affaires M.B.A. à temps partiel. Donc voilà monsieur le président, j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Et comme appui, est-ce qu'il y a quelqu'un qui appuie? Appuyé par le doyen Deschênes. Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires par rapport à cette proposition? Troisième fois, est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires? J'en vois pas donc on va procéder au vote. Le vote est ouvert. Le vote est terminé. Donc 39 oui, 0 non donc adopté, merci beaucoup. La deuxième proposition.

**VRER :** Oui, merci monsieur le président. Que le Sénat académique accepte que le programme M.B.A. pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail devienne le programme M.B.A. (à temps partiel). J'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Appuyé par le doyen Deschênes. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires? Une troisième fois, questions ou commentaires? J'en vois pas donc on va procéder au vote. Le vote est terminé. Donc 38 oui, 0 non donc adopté. Merci beaucoup. Troisième recommandation.

**VRER :** Merci monsieur le président. Donc la troisième et dernière : que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux conditions d'admission des programmes de M.B.A., M.B.A. régime coopératif et M.B.A. à temps partiel. J'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Appuyé par le doyen. Merci. Appuyé par le doyen Deschênes. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires? Dr. Prud'homme.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci monsieur le président. J'ai une question par rapport à la lettre de motivation à savoir quelle est l'importance de la qualité de la lettre sur le processus de prise de décision d'accepter ou de refuser les candidats et sur la base de votre expérience, est-ce qu'il y a énormément de candidats qui sont éliminés sur la base de la lettre de motivation?

**VRER :** Je peux peut-être refiler la question au doyen Deschênes, monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Okay. M. Deschênes.

**Deschênes :** Merci pour la question. Donc c'est le C.E.S. du programme de M.B.A. qui a jugé que ça serait intéressant pour voir vraiment la motivation des étudiants à débiter des études de maîtrise au M.B.A. d'avoir une lettre de motivation venant de l'étudiant pour vraiment montrer jusqu'à quel point l'étudiant était motivé à entreprendre des études en administration. Donc ici on juge que c'est une plus-value à l'admission pour juger les dossiers. On est pas allé jusque dans un processus d'entrevue qui aurait été possible, mais on pense que le comité va être mieux en mesure de faire son travail s'il y a une lettre de motivation qui est écrite par l'étudiant puis ça montre le sérieux de la démarche de demande d'admission des étudiants.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci.

**Président d'assemblée :** Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou commentaires par rapport à cette troisième recommandation? M. Dako.

**Dako :** Merci monsieur le président. Je pense que c'est une très bonne question que Dr Prud'homme a posé parce que comme président du C.E.S., c'est déjà des éléments qu'on rencontre très souvent et puis on se demande si c'est vraiment pertinent ou pas parce que l'étudiant ce qui l'intéresse c'est de faire certainement un programme à lequel il veut rentrer et souvent ils sont très pressés, ils font une lettre qui des fois on s'exprime aussi cette lettre-là sans nécessairement peut-être être dans la juste valeur-même parce qu'on se dit est-ce que l'étudiant comprend dans quel programme il veut vraiment rentrer, on a l'impression que c'est pas la direction que l'étudiant a reçu, quel programme il veut faire exactement. En terme de motivation j'ai comme l'impression qu'on se trompe un petit peu de ce côté-là. Alors j'estime que la question était vraiment pertinente puis il faudrait peut-être attendre \_\_\_\_ qu'on se définit sérieusement, qu'est-ce qu'on veut attendre à moins que dans l'annonce du programme on spécifie très clairement que la lettre de motivation est un atout pour que l'étudiant puisse s'appuyer là-dessus pour faire une bonne lettre de motivation. Si non, j'ai comme l'impression qu'on fait un jugement qui n'est pas souvent pertinent de ce côté-là.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions? Si non, on va procéder au vote. Donc 36 oui, 2 non donc adopté. Merci beaucoup.

## 10.2 Modifications au B. Sc. Soc. (majeure en criminologie) et de la Mineure en criminologie

**Président d'assemblée :** Le point 10.2, modifications au baccalauréat en sciences sociales, majeure en criminologie et de la mineure en criminologie.

**VRER :** Merci monsieur le président. Donc comme mentionné, il s'agit d'un projet de modification au programme de baccalauréat en sciences sociales donc la majeure en criminologie et de la mineure en criminologie. Cette demande nous provient du Département de sociologie et de criminologie et de la Faculté des arts et sciences sociales. Le projet essentiellement il s'agit d'une actualisation des cours offerts dans les programmes et quelques changements mineurs au profil des programmes. Donc dans le cas de la majeure, le changement touche les trois profils soit le profil régulier, le profil appliqué et le profil avec distinction. Donc les changements proposés consistent à la création de cinq nouveaux cours, la modification de trois cours et l'abolition d'un cours donc ces changements qui touchent les cours ont été adoptés au Comité des programmes, ça relève de la compétence du Comité des programmes. Ici, on propose également que pour la majeure que l'on exige un nombre total de crédits de niveau 3000 et 4000 au lieu de préciser un nombre précis de cours de niveau 3000 et un nombre précis de cours de niveau 4000. Comme par exemple actuellement pour le profil régulier, l'étudiant doit choisir 12 crédits de niveau 3000 et 12 crédits de niveau 4000 donc on veut changer ça à choisir un total de 24 crédits au niveau 3000 et 4000. C'est un changement qui apportera plus de flexibilité au programme et plus de choix pour les étudiantes et les étudiants. Les changements proposés exigent une mise à jour des listes de cours à option dans tous les programmes de criminologie incluant la mineure. Si je vous réfère à la page 18 du rapport du CPR, vous allez trouver la recommandation. Donc le Sénat accepte les modifications proposées au programme de baccalauréat ès sciences sociales majeure en criminologie et à la mineure en criminologie. Donc monsieur le président, j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Merci. Appuyé par le doyen Thibault. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires par rapport à cette recommandation? Droit de parole au sénateur Lang.

**Lang :** Merci. J'ai une petite question très rapide. On vient d'ajouter plusieurs cours à option puis je regarde qu'il y a quatre graphes et dans certains graphes il y a beaucoup de cours. On reçoit souvent la critique de la part des étudiants qu'il y a beaucoup de cours à option dans les listes, mais qu'on en offre peu. Je me demande juste si on rend service ou si on a réfléchi. On a juste aboli un cours et on a ajouté plusieurs donc je me demande si on est pas en train de nuire à cet aspect-là du programme.

**VRER :** Je vais peut-être laisser, si vous me le permettez monsieur le président, de refiler la question au doyen Thibault.

**Président d'assemblée :** Dr Prud'homme avait une question donc je vais lui céder puis ensuite je procéderai au doyen Thibault.

**Recteur et vice-chancelier :** C'est un peu dans la même lignée du commentaire de M. Lang. Aussi avec mes rencontres avec les professeurs, c'est un petit département avec un nombre restreint de professeurs alors la multiplication de cours à option, est-ce que ça va entraîner effectivement une surcharge de nombre de cours à préparer même si ces cours-là sont donnés peut-être pas d'une façon annuelle et de façon cyclique, mais c'était une préoccupation tout au moins que j'avais notée.

**Président d'assemblée :** Merci. Doyen Thibault.

**Thibault :** Effectivement, c'est une petite unité qui a beaucoup d'étudiants, beaucoup d'inscrits puis c'est un des défis sauf que la motivation derrière la création de ces cours-là c'est que le cours original dont le contenu comportait des aspects du contenu des nouveaux cours, c'était trop dans le cadre d'un cours. Ça permettait pas d'approfondir énormément donc on s'attend qu'il y a des cours de niveau 3000 et 4000 dans ça donc c'est important de pouvoir aller au fond des choses et d'être en mesure de proposer une analyse dans le cadre de

ces cours-là qui allait plus loin que ce qui était possible dans le cadre d'un seul cours. Maintenant effectivement, ça cause un défi. La plupart de ces cours-là sont cyclés aux deux ans, dans certains cas peut-être aux trois ans aussi puis ça soulève un défi important effectivement qui est le problème des ressources. Et donc pour le professeur, ça peut vouloir dire d'avoir une banque de cours un peu plus large d'une part et d'autre part, que c'est des cours qui sont appelés à être répétés de manière cyclique donc à chaque année, c'est des « nouveaux » cours qui ont pas été donnés dans le passé, mais à reprendre aussi. Ça élargie la banque des professeurs, mais ça vient je vous le rappelle de l'unité elle-même qui est jugée pertinent dans ce contexte-là, mais c'est un programme qui effectivement est un peu lourd parce qu'il y a beaucoup d'axes, mais y'a un jeu possible entre ces accès-là aussi donc ça limite pas les étudiants. Ça les oriente pas dans une perspective ou dans une direction particulière. Il y a quand même une certaine souplesse dans le passage d'un axe à l'autre. Voilà monsieur le président.

**Président d'assemblée :** Merci. Prochaine intervention, sénatrice Landry.

**Landry :** Je voulais juste préciser ou rappeler que c'est quand même un programme où cette année il y a 180 étudiants. Alors il y a certainement des défis par rapport à la banque de cours que les professeurs doivent donner, mais faut tenir en compte aussi le fait qu'avec des groupes aussi grands dans des cours de 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> année, ça devient difficile à offrir aussi des cours avancés avec des grands groupes. Alors c'est quand même important d'offrir des options variées dans des programmes comme ceux-là. Alors oui il y a le fait que les professeurs montent beaucoup de cours, mais il y a le défi quotidien aussi des professeurs quand ils se retrouvent avec des cours à 50, 60, probablement même plus en 3000 et 4000 et souvent je suis pas criminologue, je suis dans ce département-là, mais même en sociologie on se fait régulièrement appeler à ce qu'on peut débloquent ton cours, il y a encore des étudiants qui veulent s'inscrire et puis on est toujours en train de repousser le contingentement vers le haut puis d'un point de vue de correction, ça vraiment des impacts pédagogiques parce que comme prof surtout cette année en temps de pandémie, on diminue les exigences aux évaluations. Moi je le sais que personnellement des situations comme ça on se dit bien je vais réduire la longueur de la question à développement parce que j'arriverai pas à le corriger. Alors y'a toutes ces préoccupations quotidiennes-là qu'il faut garder en tête aussi. Oui ça fait beaucoup de cours à option, mais dans le quotidien les professeurs ont vraiment à travailler dans des conditions de très grands groupes par la force des choses. 180 étudiants dans un programme, c'est beaucoup, c'est probablement le programme où il y a le plus d'étudiants à la faculté je pense.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions, d'autres questions ou commentaires? Si non, on va procéder au vote. Le formulaire est disponible et la période de vote est ouverte. Le résultat du vote, 36 oui, 3 non donc adopté. Merci beaucoup.

### 10.3 Abolition du B.A.V. (orientation enseignement)

**Président d'assemblée :** Le point 10.3, abolition du B.A.V. donc orientation enseignement.

**VRER :** Merci monsieur le président. Il s'agit de l'abolition du programme de baccalauréat en art visuel (orientation enseignement). Cette demande-là nous provient du Département des arts visuels et de la Faculté des arts et sciences sociales. Selon la documentation que nous avons reçue, on indique que cette abolition s'impose pour plusieurs raisons, notamment le programme n'a jamais été reconfiguré et l'offre de programme est complexe donc il y a plusieurs cours de 6 crédits par exemple. Son titre est en quelque sorte trompeur puisqu'il ne donne pas accès à la profession. On a entre parenthèses orientation enseignement donc ça pourrait induire certains étudiants à penser qu'ils peuvent enseigner dans les écoles suivant l'obtention de ce diplôme-là. Les cours associés au programme n'ont pas été offerts depuis plusieurs années donc il y a plusieurs cours qui ont été justement abolis parce que ça faisait plusieurs années qu'ils avaient pas été donnés. Il y a peut-être des éléments d'information qui sont importants dans ce dossier-là donc la Faculté des arts et sciences sociales est présentement en pourparlers avec la Faculté des sciences de l'éducation pour explorer la possibilité de créer un nouveau B.A. B.Éd. avec majeure en arts visuels. Ils veulent également étendre la nouvelle mineure en arts visuels accessible aux étudiantes et étudiants des programmes d'éducation secondaire. Donc c'est deux éléments qui pourraient être intéressants pour les étudiants qui désireraient enseigner les arts visuels dans les écoles de la province. Le projet d'abolition de programme si vous avez regardé, est accompagné de 28 formulaires CPR-6 donc concernant l'abolition de cours donc ça ça été fait au niveau du Comité des programmes et du CPR-7 pour la modification à la banque de cours donc on constate que ces cours ne font pas partie de la banque de cours pour le baccalauréat en arts visuels. Si vous allez à la page 52 du rapport du CPR au Sénat académique, vous allez trouver la résolution qui est proposée qui est que le Sénat accepte l'abolition du programme de baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement). Donc monsieur le président, j'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Merci. Appuyé par le doyen Thibault. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires? Aucune question, aucun commentaire. M. Thibault.

**Thibault :** Juste peut-être deux petites précisions concernant la mineure en arts visuels qui a été invoquée par le VRER. La Faculté des sciences de l'éducation vient de l'accepter comme une mineure qui pouvait possiblement être reconnue dans le cadre d'un bacc ce qui est un très très bonne nouvelle. Et la deuxième

remarque concernant le fait que le programme n'avait pas été reconfiguré, c'est une décision qui avait été prise il y a longtemps. On a reconfiguré le bacc en arts visuels normal et c'est dans ce contexte-là qu'il y a beaucoup de cours qui ont changé, notamment qu'il y a plusieurs cours qui ont été ramenés à 3 crédits plutôt qu'à 6 crédits et on savait qu'on allait abolir le B.A.V. orientation enseignement, c'est dans ce contexte-là qu'on l'a pas reconfiguré. On a juste tardé à préparer des documents puis à les envoyer de manière à ce que les étudiants qui étaient inscrits dans ce programme-là puissent eux-mêmes terminer leur cheminement. Alors voilà.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions concernant cette recommandation? On va procéder au vote. Le vote est lancé. Le vote est terminé. Le résultat 38 oui, 0 non donc adopté. Merci beaucoup.

#### 10.4 Résolutions transmises pour information

**Président d'assemblée :** Le point 10.4, résolutions transmises pour information, M. Roy.

**VRER :** Merci monsieur le président. Donc vous avez à la page 59 du rapport du CPR au Sénat, vous avez la liste des résolutions qui sont transmises donc des décisions qui sont prises par le Comité des programmes. Vous y trouverez entre autres toutes les questions de créations, modifications, abolitions de cours par exemple. Il y a également deux résolutions en relation avec la COVID-19. Donc voilà.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y aurait des questions par rapport à ces résolutions? Mme Surette.

**Surette :** C'est plutôt un commentaire. Je comprends bien la résolution autour de modifier la date pour le retrait à un cours qui a été poussé, je comprends la justification derrière ça. Le défi que ça cause ou les choses qui auraient pu être faites pour accompagner cette décision-là, c'est de permettre de faire des modifications à nos plans de cours. On sait qu'une fois que le plan de cours est déposé au début de l'année, on peut pas faire de modifications sans avoir l'accord de tous nos étudiants. Ça veut dire ça que \_\_\_ ces plans de cours-là, on prend en compte la date de retrait pour pouvoir s'assurer que nos étudiants vont avoir des résultats d'évaluation et dans l'optique de la situation dans laquelle on est de pouvoir avoir fait des modifications pour pouvoir donner des résultats un peu plus tard aurait été utile. Donc peut-être juste de réfléchir à ça quand on pense de faire ces décisions-là.

**VRER :** C'est bien noté, Mme Surette. Oui effectivement, il y a même une sénatrice qui siège au CPR qui a fait la même remarque. Elle était dans une situation où tu sais là, mais idéalement oui absolument, on aurait pris la décision au mois de décembre ou au mois de janvier avant le début des cours pour que cette information-là puisse être considérée au moins dans l'élaboration de plan de cours, tout à fait d'accord.

**Président d'assemblée :** Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions concernant les résolutions transmises du Comité des programmes? C'est beau, merci beaucoup.

## 11. Nominations

### 11.1 Comité d'appel du Sénat académique

#### 11.1.1 Doyenne suppléante (N. Carrier)

**Président d'assemblée :** Le point 11, nominations. Le point 11.1, Comité d'appel du Sénat académique en ce qui a trait au point 11.1.1 donc ici on est dans une situation de remplacer le doyen ou la doyenne suppléante. Mme Nathalie Carrier est là en poste depuis un certain temps puis elle est quand même éligible si je me trompe pas madame la secrétaire générale de poursuivre comme doyenne suppléante au sein du Comité d'appel. Donc à ce point-ci, nous avons besoin de nominations en ce qui a trait à ce poste de doyen ou doyenne suppléante. Je ne sais pas si Mme Carrier a songé à vouloir remettre son nom.

**Dako :** Monsieur le président, est-ce que moi je peux proposer madame la doyenne?

**Président d'assemblée :** Si vous voulez.

**Dako :** Moi je la propose.

**Président d'assemblée :** Est-ce que vous acceptez, Mme Carrier?

**Carrier :** Oui, j'accepte.

**Président d'assemblée :** Est-ce qu'il y aurait d'autres nominations par rapport au poste de doyen ou doyenne suppléante au Comité d'appel du Sénat académique? Est-ce qu'il y aurait d'autres nominations? Est-ce qu'il y aurait d'autres nominations? Si non, élu par acclamation donc dans ce cas-là on est pas obligé de procéder au vote. Merci beaucoup et félicitations à Mme Carrier, bonne continuité.

## 12. Destruction du fichier Excel pour le vote

**Président d'assemblée :** Nous sommes rendus au point 12, destruction du fichier Excel pour le vote. À ce point ici si vous voulez, on pourrait procéder avec un vote encore une fois à main levée, mais pas comme ça nécessairement. C'est plutôt si vous êtes en désaccord vous êtes pas obligés de lever la main, mais la manière qu'on fonctionne si vous êtes en désaccord plutôt, indiquez contre dans le fil de discussion. On va procéder ainsi et si personne est contre, nous procéderons à la destruction du fichier Excel.

**Lang:** Est-ce que ça prend une proposition, monsieur le président?

**Président d'assemblée :** Oui, bien sûr.

**Lang :** J'en fais la proposition.

**Président d'assemblée :** Merci M. Lang. Et M. Dako vous appuyez. Proposé par M. Lang, appuyé par M. Dako. S'il y a pas de questions tous ceux et celles qui sont contre, veuillez tout simplement indiquer le mot « contre » dans le fil de conversation. Ça va? Adopté. Il est 11 h 15, on est censé prendre une deuxième petite pause de dix minutes.

**Thibault :** Monsieur le président?

**Président d'assemblée :** Oui.

**Thibault :** Excusez-moi, mais on a voté sur une proposition. Faudrait voter sur le fait de détruire maintenant les fichiers Excel à main levée. On se trouve à avoir deux propositions si je comprends bien. La première proposition qui est faite par M. Lang et M. Dako c'est à l'effet d'avoir à voter ou de pouvoir voter à main votée. Maintenant faudrait voter à la main levée.

**Président d'assemblée :** Non, c'est pas qu'on a compris. Ils proposaient justement la destruction du fichier Excel.

**Lang :** Je proposais la destruction pour qu'on puisse voter à main levée.

**Président d'assemblée :** C'est ça.

**Thibault :** Mes excuses.

**Président d'assemblée :** C'est beau. Donc là on peut procéder à une petite pause de dix minutes. Il est 11 h 15, on revient à 11 h 25.

## PAUSE

**Président d'assemblée :** On va poursuivre la réunion. En discutant avec la secrétaire générale, elle m'a fait savoir que dans le cadre de cette 260<sup>ième</sup> réunion que tous les membres sont présents aujourd'hui, tous les membres votant et tous les invités donc tout le monde est là. Essentiellement ça adonne bien, tout ce qui nous manque c'est un gâteau puis on pourrait célébrer, mais on en a pas. On fera ça à un autre moment. Merci monsieur le doyen Bourgeois, qualité de pianiste, je sais pas si vous adressiez ce compliment à moi-même ou vraiment au président qui est le recteur, mais en tout cas entre nous deux on s'organise pas pire sur un clavier.

**Secrétaire générale :** Si c'est pas le drum.

**Président d'assemblée :** C'est ça, exactement. Merci, on va essayer de s'améliorer quand même peut-être à essayer de vous présenter des pièces encore plus complexes lors des prochaines réunions. Donc merci pour ça.

## 13. Rapport du recteur et vice-chancelier

**Président d'assemblée :** Le point 13, rapport du recteur et vice-chancelier comme point d'information. Dr Prud'homme.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci monsieur le président. Comme premier point, c'est le suivi au niveau des rencontres universitaires. Je m'étais donné comme objectif de rencontrer une bonne partie du corps professoral donc ça avance toujours, je suis près de la fin. J'en ai encore pour le mois de mars et un peu le début d'avril, mais j'apprécie beaucoup ça encore une fois ces rencontres, ça me donne une bonne idée du pouls des différents départements et également de l'expertise qu'on a au sein du corps professoral et puis ça m'aide à m'intégrer à la communauté universitaire. J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer la nouvelle ombud, Mme Lise Frigault. Évidemment à cause de la COVID j'ai pas visiter comme j'aurais voulu les campus de

Shippagan puis d'Edmundston, mais soyez assurés que je vais faire les suivis dès qu'on va pouvoir se déplacer. J'ai eu l'opportunité de participer à des conseils des facultés puis je vais poursuivre ces activités-là donc je m'adresse aux doyens si jamais que vous voulez que je participe à un de vos conseils de faculté, ça va me faire plaisir. Je sais aussi qu'on va peut-être organiser une causerie portes ouvertes pour les professeurs ou les membres du personnel soutien pour répondre à certaines questions par rapport entre autres à la planification stratégique. J'ai toujours mes rencontres avec la Fédération des étudiants avec la FÉECUM et on a approuvé tout récemment le projet de forêt nourricière qui avait été soumis par la FÉECUM donc monsieur le président peut-être que d'ici cinq ans, je vais être capable de vous offrir de bonnes tartes aux fruits lors d'un Sénat en présentiel donc on pourra fêter et célébrer. Je suis très heureux de ce projet-là parce que ça s'inscrit bien dans l'axe environnementale de la planification stratégique. J'ai eu également une rencontre, une causerie virtuelle avec nos étudiants internationaux. Il y avait au-delà de 125 étudiants internationaux inscrits, peut-être 75 qui étaient sur le Teams et puis ça été question, dialogue, réponse pendant une heure trente ce qui m'a permis encore une fois d'avoir une bonne idée des défis. Je pense qu'on a du travail à faire pour améliorer les conditions, l'environnement, l'expérience étudiant de nos étudiants et étudiantes internationaux. Concernant les relations avec nos partenaires universitaires, on a avancé un peu dans le projet de recherche de Beaubassin avec l'Université Acadia University qui va permettre à des étudiants tant au niveau du bacc qu'au niveau de la maîtrise et également au doctorat de faire de la recherche sur le terrain dans le domaine de l'environnement et également, on a inclus un volet sur les études acadiennes en terme d'histoire, géographie, etc. Au niveau des rencontres académiques, on a également signé l'entente bipartite avec l'Université Sherbrooke concernant le programme de formation médicale. Il y a encore une entente tripartite à signer avec le réseau Vitalité qui devrait se faire dans les prochains mois. Vous avez peut-être entendu tout récemment on a signé une entente cette semaine avec une fondation **Massir** qui est une fondation marocaine qui est pour le développement de la recherche et l'innovation qui est associée à l'Université Mohamed Cisse à Rabat et c'est peut-être une des premières affiliations qu'on a plus spécifiques par rapport à la recherche et il y a quand même un très bon enlignement entre les trois pôles de recherche ou d'innovation de Massir dans le domaine de la biotechnologie que ce soit au niveau de l'énergie verte et également dans la recherche médicale et également tout pôle dans nos matériaux. Donc nous avons plusieurs chercheurs qui travaillent dans ce domaine-là tant au niveau du campus de Moncton que de Shippagan et également le troisième pôle qui est en intelligence artificielle avec des applications dans le domaine de l'agriculture, dans le domaine de l'industrie, dans le domaine des appartements intelligents, etc. Donc un bon alignement qui va permettre une plus grande mobilité entre le Maroc et nos étudiants ici au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne autant au niveau de nos étudiants de 1<sup>er</sup> cycle que nos étudiants gradués de même qu'au niveau des chercheurs. Au niveau de l'équipe de direction, on a eu huit rencontres. Les grands thèmes qu'on a discutés programme de science infirmière. On sait tous que les besoins en terme de ressources humaines en science infirmière pour les prochaines dix années au Nouveau-Brunswick sont très importants. On parle d'un gap d'une différence à partir du niveau actuel et on devrait former au-delà de 200 infirmière de plus par année si on voudrait répondre aux besoins. Donc on cherche des solutions avec l'École des sciences infirmières de pouvoir essayer d'augmenter soit le nombre d'étudiants qui nous proviennent de l'international. On a mis en place cette année une passerelle qui a 25 étudiants qui permet à des infirmières auxiliaires de se qualifier comme infirmières certifiées. Également on avait eu des coupures de subventions restreintes qui nous permettaient d'offrir le programme en science infirmière, cette coupure-là est de l'ordre d'à peu près 1.6 millions donc on a demandé à l'équipe de science infirmière de faire une révision au niveau de leur programme pour voir si on serait pas en mesure de maintenir une qualité et d'en profiter aussi pour améliorer certaines composantes du programme qui pourraient davantage aussi nos étudiantes à peut-être mieux performer au niveau du NCLEX à ce niveau-là. Je pense qu'on a une belle collaboration, un bel échange au niveau de la doyenne et de même que des directions des trois campus. Puis le processus va suivre son cours au niveau des différents comités académiques. On a mis aussi sur pied un comité consultatif du rectorat qui réunit l'équipe de direction avec les doyens et l'objectif de ce comité-là c'est vraiment d'avoir une meilleure communication, une meilleure explication de part et d'autre, un meilleur engagement en ce qui touche les grands projets de l'université. On s'enlignait vers une planification stratégique. Il y a également plusieurs dossiers en terme d'efficacité académique qu'on devra discuter et donc ce nouveau comité-là consultatif va bien servir à l'université dans le futur. Le dossier qu'on a aussi discuté au niveau de l'équipe de direction c'est le plan de gestion stratégique des effectifs étudiants donc tout ce qui touche le recrutement et l'expérience étudiante à partir de la sollicitation de l'inscription jusqu'à la graduation donc on espère être en mesure de finir cet exercice-là d'ici la fin de la session. On a également un rapport sur l'axe environnement et ça c'est tout simplement faire le point considérant que c'est un axe stratégique pour l'université donc de faire le point sur les actions qui ont été faites au cours des cinq dernières années tant au niveau académique, au niveau recherche, au niveau du campus et on va faire cet exercice-là également pour l'axe santé et également l'axe sur les études acadiennes et françaises. C'est important de faire ces exercices-là pour être en mesure de surtout en prévision de la planification stratégique donc de faire le bilan de nos axes et puis d'apprendre et aussi de prendre des décisions si on poursuit et si on poursuit bien de quelle façon, quels outils qu'on aurait besoin pour accélérer la taille des objectifs qui est avisée par ces différents axes-là. Enfin au niveau des associations interuniversitaires, on a eu des rencontres entre les présidents des universités du Nouveau-Brunswick. On avait soumis une lettre pour demander au gouvernement de nous compenser partiellement pour des frais additionnels associés au COVID. Jusqu'à présent au niveau du campus, c'est tout près de 3.8 millions qui sont associés à soit des revenus manquants ou des coûts qu'on a dû investir en lien avec la COVID. C'était au total 10.6 millions je crois pour l'ensemble des universités au Nouveau-Brunswick. Malheureusement on a reçu une réponse très rapide du gouvernement le 1<sup>er</sup> mars dernier qui a refusé la

demande. On va quand même laisser une porte ouverte pour travailler avec les universités pour trouver d'autres façons d'adresser ces coûts-là et donc on aura des discussions à suivre dans les prochaines semaines. J'ai aussi une rencontre prévue avec le premier ministre le 11 mars, ça va être une occasion pour moi d'adresser la question à la fois du financement puis également de notre entente qui n'est pas encore renouvelée. On a eu également des rencontres avec l'Association des collèges et universités francophones du Canada où on a des discussions par rapport à l'examen du NCLEX en science infirmière donc on continue à travailler avec les différents groupes d'action en rapport avec ce dossier-là. Enfin avec l'Association des universités de l'Atlantique, on a soumis un plan d'infrastructure au gouvernement fédéral. C'est un plan qui concerne les trois campus. C'est une demande de 32 millions de dollars au total avec trois grands champs de projets sur l'amélioration de nos édifices dans un esprit qu'ils soit plus verts et donc des gains en termes énergétiques donc sauver également des coûts qui pourraient être investis dans le cadre de nos programmes. Un autre grand secteur c'est d'améliorer et de mettre à nouveau et de moderniser toutes nos salles de classe avec la nouvelle technologie qui permettrait l'enseignement hybride également d'améliorer sur chacun des campus des plateformes pour développer soit des cours en ligne tout en utilisant la nouvelle technologie. Pis enfin le troisième grand secteur associé avec ce plan-là c'est d'améliorer l'accessibilité pour nos étudiants qui se présentent avec un handicap donc à la fois améliorer que ce soit les salles de bain ou l'accès à certains édifices et aussi améliorer notre Centre de support à l'apprentissage pour nous permettre d'avoir un environnement plus propice pour qu'il soit en mesure d'être dans de meilleures conditions pour étudier. Donc je vous dirais la bonne nouvelle à ce niveau-là c'est que le Comité des finances du gouvernement fédéral a fait une recommandation spécifique pour établir un fonds d'infrastructures pour les institutions postsecondaires. Ça fait partie des discussions qui vont apparaître au niveau du cabinet et on a eu une rencontre récemment avec Dominic LeBlanc, le ministre LeBlanc qui nous a réitérés que ce dossier-là semble être un des dossiers prioritaires pour le gouvernement libéral. On peut espérer ça serait fort intéressant si on pouvait avoir accès à ce financement ou tout au moins une partie de ce financement-là pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos étudiants. Je vous dirais c'est les principaux dossiers qui se rapportent au volet académique jusqu'à présent. Je suis ouvert pour des questions.

**Président d'assemblée :** Merci Dr Prud'homme. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires par rapport au rapport du recteur? Sénatrice Albert.

**Albert :** Merci beaucoup Dr Prud'homme pour ce rapport-là et on voit vraiment des belles avancées sur plusieurs dossiers puis un desquels je trouve qui est particulièrement intéressant dans votre début de mandat c'est vraiment le fait d'avoir pris le temps de rencontrer les membres de la communauté universitaire puis je vous lève mon chapeau là-dessus. Je ne vous annonce pas rien si je vous dis qu'il y a un dossier qui me tient beaucoup à cœur et qui me préoccupe particulièrement et pour lequel j'ai bon espoir qu'il y aura des avancées dans un futur très rapproché. J'aimerais peut-être que vous me donniez un petit peu l'enjeu sur ce qui se passe au niveau du dossier autochtone et sur le dossier de l'autochtonisation de l'Université de Moncton si vous voulez bien. Merci.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci de me rappeler ce dossier fort important pour nous. Comme tu sais, il y a un groupe de travail qui est en place. Je pourrais demander à Madeleine Dubé de nous faire le bilan parce que Madeleine c'est notre leader de ce dossier-là. Par rapport au plan académique, une des choses que j'aimerais systématiser c'est suite à l'approbation au niveau du conseil d'améliorer la notion des autochtones dans l'ensemble de nos programmes que ce soit au niveau du recrutement d'étudiants autochtones, que ce soit au niveau du contenu de nos cours et je pense qu'on devrait être plus systématique et modifier nos formulaires d'évaluation de programmes pour que le volet autochtone soit systématiquement évalué en terme de ces trois-quatre critères-là. Alors ça c'est un élément qui à mon avis on devrait mettre en place prochainement. Je sais que Madeleine, je sais pas si tu es sur l'appel, peut-être que tu pourrais faire un court résumé parce que si on laisse Madeline aller, il y a plusieurs dossiers, la liste est très longue des actions autochtones qui est en cours présentement.

**Dubé :** Merci. Je vais tenter d'être brève, mais c'est sûr que c'est un sujet qui me passionne, bien entendu. Juste brièvement, je trouve qu'il y a un beau momentum qui se passe à l'université. Entre autres, je tiens à souligner tout le travail qui se fait avec le corps professoral, avec l'ABPUM, avec tous les dîners causeries, c'est vraiment exceptionnel. J'ai pu participer à quelques reprises, mais en tout cas, néanmoins ça fait rayonner et chacun et tous on apprend énormément à travers de ces causeries-là. En terme du travail qu'on fait à l'université comme telle, on vient tout juste récemment le recteur a rencontré des grands chefs mik'mas donc il y a eu un dialogue justement de collaboration et de collaboration future avec l'université autant dans l'enseignement que dans le secteur recherche. C'était une première rencontre officielle si on peut dire, ça été grandement apprécié de tous. Le 19 de mars prochainement, on va finalement signer la fameuse déclaration d'engagement officiellement avec le peuple mik'ma. On se rappelle qu'avec le peuple maliseet ça avait déjà fait en juin dernier. COVID a venu brouiller bien des cartes où il y a eu des incidents également qui a fait qu'on a retardé avec le peuple mik'ma, mais leur engagement a toujours été le même et on a un comité de travail conjoint qui a continué tout au long de l'année. Donc ça ça s'en vient le 19 mars, je sais que Elisabeth Dawes a travaillé avec les doyens et les doyennes pour faire un recensement des activités qui ont été mises ensembles l'année dernière. Bientôt on va demander aux doyens et doyennes de faire une mise à jour parce que le travail a continué tout au long donc ça va nous donner vraiment un document clair et concis de tout ce qui se passe dans le dossier d'autochtonisation sur l'ensemble de nos trois campus et de ça, vous vous

souvenez qu'au Sénat et au Conseil des gouverneurs on avait adopté les cinq grands axes pour développer notre plan d'action. Cette année, ça va être un travail collaboratif qui va se faire avec les facultés bien entendu pour développer le plan d'action vraiment qu'on prend des initiatives. C'est un plan de cinq ans donc on va travailler de concert bien entendu avec tous les secteurs académiques pour qu'on enligne bien nos démarches futures comme telles. L'autre chose en terminant monsieur le recteur, je vous ai promis d'être brève, il y a bien des choses que je peux vous raconter, mais il y a un autre grand événement historique qui s'en vient à l'université. Comme vous le savez, je pense qu'on en a déjà parlé, on a des objets sacrés qui appartiennent au peuple mik'ma qu'on a hébergés à l'Université de Moncton par l'entremise de notre musée acadien donc ça l'a assuré nécessairement la préservation de ces objets-là qui sont d'une grande importance. Le recteur lors de la rencontre des grands chefs, il a offert l'université de remettre ces objets-là sacrés donc c'est une démarche qui s'en vient et c'est vraiment historique, on ne connaît pas d'autres universités, y s'attendaient pas au Nouveau-Brunswick puis peut-être même pancanadienne, on serait probablement la première université de poser un tel geste envers un peuple autochtone. Brièvement monsieur le recteur, je vous dis un petit peu qu'est-ce qui se cuisine puis merci à tous pour tout le travail qui se fait dans les facultés, dans les salles de classe, les professeurs, c'est vraiment extraordinaire ce qui se passe. On a notre centre autochtone aussi à Edmundston pour les Maliseets également, il y a de la collaboration qui se fait avec les trois campus puis on est en train de regarder pour faire du développement précisément avec quelqu'un pour nous aider si on veut à faire ce développement-là pour Moncton et Shippagan. Alors sur ça, je m'arrête.

**Recteur et vice-chancelier :** Oui, il y a peut-être trois nouvelles qui pourraient être ajoutées. Les demandes de la FÉÉCUM concernant la nomination du centre des étudiants. Il y a également aussi la bourse de la FÉÉCUM pour supporter les étudiants autochtones à poursuivre des études universitaires et on va avoir également une représentante au Conseil des gouverneurs qui devrait être je pense présente lors de la prochaine rencontre des gouverneurs si je me souviens bien. Alors comme tu vois Hélène, il y a plusieurs choses qui se produisent au niveau du dossier autochtone, mais merci de l'avoir soulevé. Ça m'a échappé de pas l'avoir mis comme dossier important.

**Dubé :** Si je peux me permettre de souligner le travail, on a une représentante au niveau de notre comité qui est Pascal Rioux qui représente la FÉÉCUM parce que les étudiants sont à la table également puis il y a Hélène qui représente officiellement l'université dans ce dossier-là aussi. Alors merci.

**Président d'assemblée :** Merci beaucoup. Prochain droit de parole ça serait au doyen Ashrit. Son micro ne fonctionne pas, on va procéder à Mme Jeanne d'Arc Gaudet.

**Gaudet :** Merci monsieur le président. Par rapport à toute la question autochtone, je trouve ça tellement rafraichissant d'entendre tout ce qui se fait à l'université et je comprends que ça se passe peut-être plutôt du côté d'Edmundston, mais j'ai vraiment une question parce qu'on sait qu'on est dans une province majoritairement anglophone, on a beaucoup d'autochtones qui ne parlent pas le français. Je me demande comment on fait pour réussir à surmonter les défis de la langue à l'Université de Moncton, on est quand même une université francophone, puis je me suis toujours posée la question. J'aimerais ça entendre comment on réussit quand même surtout si on veut attirer des étudiants évidemment on peut les mettre dans les programmes d'immersion et tout ça, mais j'imagine que vous avez des trucs puis j'aimerais ça vous entendre.

**Recteur et vice-chancelier :** Je vais laisser Madeleine répondre et je pourrai compléter s'il le faut.

**Dubé :** Merci, c'est une excellente question. C'est sûr au niveau de la langue, même au niveau de notre travail qu'on fait quotidiennement avec eux, je parle surtout des Mik'mas parce que les Maliseets ici c'est plus francophone dans la région d'Edmundston, mais néanmoins notre comité de travail on s'est entendu si on veut faire avancer le dossier qu'on travaille tous les deux dans notre langue seconde si on veut. Eux ont perdu leur langue mik'ma donc ils parlent anglais puis nous on parle dans notre langue seconde également pour faire avancer le dossier, mais ceci étant dit c'est qu'il y a quand même des gens un peu partout à travers la province dans les différentes communautés où le peuple autochtone se situe que les gens parlent quand même français. Il y a une volonté à travers de notre programme bien entendu au niveau de l'immigration. Il y a toutes sortes de possibilités au niveau de la formation qu'on est en mesure de leur donner qui est aussi au niveau de la recherche qui peut se faire en français parce que ça répond à leurs besoins comme tels donc il y a du travail de fond qui peut se faire donc les possibilités sont immenses. La collaboration est ouverte et le peuple mik'ma se sent très très très près des peuples acadiens de par son histoire, bien entendu. Alors je crois que la porte est ouverte et c'est à nous d'innover, de créer, mais il y a une volonté qui veulent non seulement apprendre leur langue à nouveau qui est le mik'ma puis ils nous regardent pour essayer de leur aider à développer, à redécouvrir leur langue, mais aussi par rapport au français parce qu'ils sont près du peuple acadien donc il y a cette volonté-là d'apprendre également le français. Donc plein de possibilités, on est dans l'accommodement pour le moment, mais je crois que pour les années à venir c'est très prometteur puis il y a déjà des autochtones bien entendu qui parlent déjà le français puis dont leurs enfants ont un intérêt qu'ils poursuivent leurs études avec les Acadiens et Acadiennes donc les possibilités sont grandes. C'est à nous donc ça serait un facteur à développer dans le plan d'action.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Mado.

**Président d'assemblée :** Merci. M. Dako.

**Dako :** Merci monsieur le président. Je veux d'abord dire merci Dr Prud'homme pour les différents points qu'ils a soulevés ici dans son rapport. Je crois qu'il est dans un véritable sentier parce qu'il me semble qu'il a trop de dossiers à la fois. Il y a deux éléments qui ont attiré mon attention sur lequel j'aimerais bien revenir. Vous avez parlé du programme de science infirmière où il y a eu des coupures de 1.6 millions et vous avez dit que vous vous êtes rapproché de cette équipe-là pour essayer de trouver d'autres moyens. J'aimerais quand même mentionner si vous avez une stratégie pour renégocier cette coupure-là semble nécessairement que cela affecte nos programmes, ça c'est ma première question. Ma deuxième préoccupation c'est un peu au niveau vous avez également parlé d'un nouveau comité consultatif. Vous avez mentionné que dans ce nouveau comité-là il y aura des doyens et doyennes, mais j'ai pas compris que les associations professorales ou étudiantes sont associées à ce nouveau comité consultatif. Alors peut-être que j'ai mal compris, mais est-ce que vous pouvez élaborer là-dessus un petit peu.

**Recteur et vice-chancelier :** Concernant le premier dossier science infirmière, ce qu'on est en train de négocier ou ce que le gouvernement négocie avec nous c'est un financement sur la base de la performance c'est-à-dire au lieu de nous avancer les fonds, on négocie par nombre de diplômés additionnels en fonction des différentes années de progression. C'est ce qui est sur la table présentement. L'autre élément que j'essaie aussi de négocier avec le gouvernement c'est de ramener les frais de scolarité des étudiants internationaux aux frais canadiens pour entre autres science infirmière. J'aimerais le faire pour l'ensemble des programmes et peut-être à l'ouverture qu'ils nous ont fait concernant d'autres façons d'aider les universités, ça serait probablement une des options à explorer pour aider les étudiants internationaux à venir à l'Université de Moncton. L'autre élément aussi c'est des bourses d'incitation pour inciter les étudiants à s'inscrire davantage au campus d'Edmundston puis de Shippagan. On sait que normalement on remplit assez bien nos places au campus de Moncton alors que nos campus de Shippagan et Edmundston ont des places non comblées et donc d'avoir des bourses qui pourraient inciter des étudiants qui sont soit sur la liste d'attente pour le programme de Moncton ou trouver une façon d'offrir des bourses pour soutenir et attirer ces étudiants-là dans les campus de Shippagan et d'Edmundston. Par rapport au dossier science infirmière, c'est l'option de financement qui est sur la table. En bout de ligne, ça pourrait représenter des montants substantiels associés à chaque étudiant ou étudiante qu'on diplôme en science infirmière. Concernant le comité consultatif, c'est beaucoup basé sur mon expérience comme doyen à la Faculté des sciences de santé à l'Université d'Ottawa où il y avait un comité consultatif qui réunissait l'administration et les doyens. C'était une réunion mensuelle qui discute je dirais des grands projets de l'université que ce soit au niveau des infrastructures, que ce soit au niveau de la planification stratégique. Gilles mentionnait tantôt la discussion de programmes qu'on voudrait mettre en place et le fait d'avoir tous les doyens autour de la table c'est aussi toute une question de favoriser une meilleure interdisciplinarité, des collaborations inter-facultaires à des grands projets qui nous permettraient de positionner l'université à ce niveau-là. Évidemment ça reste consultatif donc par la suite les facultés qui ont des projets conjoints vont suivre les processus standards de propositions de programmes et vont suivre la filière académique telle que prescrite. Il est pas prévu sur ce comité-là d'avoir des représentants des associations ou des représentants étudiants. Ça demeure je vous dirais un comité think tank et dans les règlements de l'Université de Moncton, le recteur peut se joindre des comités consultatifs ad hoc que ce soit interne ou externe pour des réflexions, des discussions pour proposer éventuellement des projets en suivant le processus standard décisionnel tant que du côté administratif que du côté académique. Je sais pas si ça répond à ta question.

**Dako :** Oui, ça répond à ma question, mais j'ai peut-être deux stratégies que je peux peut-être vous proposer ici aussi. Par rapport à plusieurs programmes de science infirmière, je suis vraiment ravi d'apprendre que pour les étudiants internationaux vous allez certainement négocier pour qu'ils paient le tarif comme le tarif \_\_\_\_ nationaux. À cet effet-là je l'avais déjà mentionné plusieurs fois au Sénat ici qu'à Laval à Québec ils ont ce qu'on appelle, le terme m'échappe présentement, mais un programme...

**?:** L'exemption de frais de scolarité.

**Dako :** C'est ça, un programme d'exemption qui fait en sorte que par pays, certains pays recevaient un certain nombre d'options c'est-à-dire ça pouvait être 200 personnes, cent personnes, 50 personnes, etc., et ce que je voulais suggérer ici c'est peut-être d'ouvrir cette page-là par rapport aux étudiants qu'on a sur le campus leur \_\_\_\_ trouver ces différents pays-là puis peut-être contacter les ambassades parce que les ambassades peuvent être un atout dans l'accompagnement de convaincre le gouvernement parce que pour obtenir ces systèmes d'exemption-là ça peut être un peu plus solide dans ce sens-là pour appuyer davantage notre approche. C'est un peu cela que je voulais apporter ici sinon le reste merci infiniment pour les explications.

**Président d'assemblée :** Je vais revenir dans l'ordre de demande d'intervention. Je vais revenir au doyen Ashrit, son micro fonctionne maintenant.

**Ashrit :** Merci monsieur le président et merci monsieur le recteur. Premièrement, j'ai une question et un commentaire. Le commentaire c'est surtout pour exprimer mes remerciements pour la rencontre que vous avez eue surtout avec le corps professoral. C'est grandement apprécié, tout le monde ont exprimé leur appréciation donc je voulais vous remercier à propos de ça. Comme ça vous avez une bonne idée qu'est-ce

qui se passe au niveau de recherche et enseignement, etc. La question que je voulais vous demander, peut-être on aura l'occasion de parler à d'autres instants, mais c'est parce que vous avez aussi parlé à propos dans le fond d'infrastructure fédérale. Je ne sais pas si c'est déjà engagé sous différents projets parce que je voulais juste vous mentionner qu'on a un gros problème ici avec notre bâtiment. Chaque année quand il y a certaines combinaisons des conditions météo, quand c'est très froid \_\_\_ chaud, ça coule et puis on a beaucoup d'inquiétude que ça peut endommager nos équipements parce qu'ici dans le bâtiment des sciences, on a plusieurs équipements très coûteux et jusqu'à maintenant ça pas arrivé, mais on ne veut pas que ça arrive. Donc je voulais juste vous mentionner ça.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci pour la question. Je pourrais demander à Edgar s'il voudrait prendre la parole, mais la demande qu'on a eue on a dû répondre très très rapidement et donc la demande qui a été faite est très générale. Si on parle des infrastructures par exemple, il y a une catégorie qui touche la mise à niveau des coquilles de nos bâtisses que ce soit le toit, que ce soit l'isolation, etc. pour sauver l'énergie. Je suis pas mal certain que si jamais on a une approbation, évidemment il va y avoir un travail qui va se faire beaucoup plus minutieux à identifier pour chacune des édifices les travaux qui devront être effectués et il y a déjà probablement des choses qui ont déjà été identifiées qui doivent être faites. Donc Edgar, je vais te laisser la parole là-dessus.

**Robichaud :** Oui effectivement, l'équipe au niveau des bâtiments et terrains, Richard Gallant en particulier, un plan d'amélioration ou de programme d'entretien de nos infrastructures qui tient compte de l'état de chaque infrastructure, de chaque bâtiment et il y a un plan de renouvellement de ces espaces-là qui est mis à jour annuellement pour s'assurer qu'on priorise. On aimerait en faire beaucoup plus, mais comme tous les universités avec beaucoup d'entretien différé qu'il y a du retard dessus parce qu'on a pas suffisamment de fonds de la province souvent pour nous permettre de faire tout l'entretien différé qu'on aimerait faire, mais certainement on priorise ces choses-là à chaque année. Je t'invite de reprendre contact avec Richard si tu as une préoccupation particulière. Je sais qu'il est au courant qu'il y a eu des défis dans le passé avec la faculté autour de certaines rénovations qui avaient eu lieu qu'il y avait eu des fuites et des problèmes dans la faculté. Je pense qu'il est courant, mais prenons pas la chance. Tu peux toujours prendre contact avec Richard pour l'informer de tes préoccupations et certainement ils évalueront l'état de l'infrastructure et le prioriseront comme il doit l'être.

**Ashrit :** Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Prochaine demande de droit de parole, sénatrice Ungureau.

**Ungureau :** Merci beaucoup pour l'opportunité de vous adresser. J'avais surtout une question, peut-être deux, au sujet du dossier de problème autochtone. Je voulais savoir si parmi les dossiers il figure aussi des cours des langues différentes des premières nations qu'on pourrait, peut-être devrait offrir à l'université. Je sais que le campus d'Edmundston le fait, mais si nous voulons vraiment aider à la revitalisation de la culture de tout les peuples autochtones, je pense que ça serait primordial d'offrir des cours de langue et que ces cours-là soient offerts surtout pour les gens qui ne sont pas autochtones. Que la population au large devienne de plus en plus connaissant de la culture et peut-être avoir aussi des cours de culture et d'histoire des premières nations que je pense aussi devrait être obligatoire dans beaucoup de nos programmes. L'autre question je voulais savoir aussi s'il y a une liste d'elders ressource de chacun des peuples de notre région que l'on pourrait demander à avoir des interventions dans nos cours, de donner des ateliers. Dans mes cours je parle assez souvent de problématiques des premières nations. Je me rends compte à toutes les années que les lacunes de connaissances de nos étudiants sont énormes et c'est pas des étudiants, c'est de la communauté. Je pense vraiment que si on veut être part de ces solutions-là, il faut avoir des programmes très clairs et assez poussés. Merci beaucoup pour votre attention.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci, excellente question. Je sais pas Madeleine si tu veux te lancer.

**Dubé :** Merci beaucoup pour la question et ton intérêt également. Pour la question des cours de linguistique comme à Edmundston avec les Maliseets c'était une demande de la communauté comme telle qui avait un intérêt de certains de nos professeurs. Ils ont trouvé une ressource puis du financement donc on a pu arriver à offrir une telle formation. Est-ce que c'est possible le transfert réalisable de l'ensemble de nos trois campus, absolument. Dans une de nos axes de le plan d'action comme tel, ça fait partie de ça de faire de la promotion de la culture au niveau des langues, c'est un de leurs besoins, une de leurs demandes également. Je pense que c'est un intérêt également pour notre corps professoral et aussi de l'ensemble. On a besoin de sensibiliser davantage à la culture autochtone puis je vous dirais également qu'il y a des outils en français. On vient juste de regarder à en faire la traduction en collaboration avec le Ministère de l'éducation qui est déjà offert pour l'ensemble de nos trois campus. Donc c'est quelque chose qu'on va adresser prochainement lors de notre prochaine réunion. On y tentait de fouiller et développer des outils qui vont devenir disponibles pour l'ensemble du secteur académique. Beaucoup de choses vont être à développer, ça va faire partie de nos axes et de plan d'action et oui c'est possible. Pour la liste au niveau des elders, on a fait cette demande-là, on est toujours en échange avec nos partenaires puis le défi c'est toujours de trouver par exemple des aînés qui ont la capacité de parler en français parce qu'on offre nos cours en français donc on veut bien donc c'est peut-être un peu plus limitant, mais c'est pas nécessairement impossible puis on a quand même quelques

références qui peuvent être disponibles, mais on est à la recherche de d'autres surtout si on veut respecter comme les régions, ça devient plus accessible qu'ils se déplacent sur les campus. Peut-être qu'on devra utiliser parce que c'est limité pour ceux qui parlent en français peut-être qu'on devra utiliser dans les salles de classe la technologie comme on le fait aujourd'hui pour rendre justement ce dialogue-là accessible avec les étudiants, les étudiantes. Donc il y a des possibilités puis peut-être qu'Hélène au niveau de la FÉÉCUM aussi peut en renchérir parce qu'il faut également essayer de trouver des conférenciers pour les dîners causeries. On est là, on est tous à même place, mais quand je disais qu'on était en développement et qu'il y a de la place pour ça, c'est énorme. On a des professionnels dans le secteur de nos écoles, on a des professionnels en santé que ça soit au niveau de santé communautaire ou bien en santé dans nos hôpitaux, etc. qui nous demandent, qui regardent à l'université et qu'ils ont une soif d'apprendre et qu'ils ont besoin également pour comment prodiguer les soins et les services en respect de la culture autochtone. Donc c'est une niche de développement pour l'Université de Moncton je vous dirais qui est sans fin. Donc le 19 de mars la signature, le plan d'action sur cinq ans en développement va favoriser justement l'émancipation et le développement de programmes et de services. Peut-être que Hélène voudra ajouter quelque chose.

**Albert :** Merci beaucoup monsieur le président. Juste rapidement essentiellement la question aussi d'impliquer des aînés autochtones c'est vraiment fondamental aussi, mais c'est très important de pas oublier puis c'est pour ça que je le dis dans ce forum ici, la reconnaissance de leur temps. Les aînés ils sont vieillissants, il y en a de moins en moins puis ils vont être remplacés, mais on en a déjà perdu quelques-uns au cours de l'année et ce que je veux dire c'est qu'il faut reconnaître leur temps. Donc il faut vraiment être soucieux de leur offrir un cachet puis pour ça, l'université va avoir besoin aussi éventuellement de penser à une manière de pouvoir reconnaître le temps des personnes qu'on va s'adjoindre et c'est pour ça que c'est important d'avoir une liste comme tu dis, mais de s'assurer d'avoir les moyens aussi de les soutenir parce que c'est un peu leur travail. Voilà.

**Recteur et vice-chancelier :** Moi j'ajouterais deux choses, encore une fois la notion de s'assurer que dans les processus d'évaluation de nos programmes, de s'assurer que le fait autochtone est appliqué de façon systématique et qu'il soit une ligne de nos évaluations. Faut trouver une façon entre la décision qu'on a prise au conseil puis son applicabilité dans notre façon de faire. L'autre élément évidemment c'est qu'on a seulement qu'une tarte financière et on peut pas juste rajouter. Il va falloir faire différemment et il va falloir solliciter tous et chacun de trouver des économies tout en préservant la qualité de l'enseignement pour qu'on puisse se donner la capacité pour justement faire avancer des dossiers comme le dossier autochtone. C'est malheureux, mais ça fait partie de l'équation et donc on va devoir se donner des moyens dans l'architecture de nos programmes, dans l'offre de nos programmes pour nous donner le moyen aussi d'investir. Évidemment on va cogner à la porte, il y a du financement fédéral qui est disponible présentement. Je pense qu'il va falloir être plus agressif pour aller le sécuriser. Ça va nous aider à faire avancer plus vite les différents dossiers autochtones.

**Président d'assemblée :** Merci. Dans une perspective de gestion du temps, il est 12 h 10, il y a deux nouvelles personnes qui demandent le droit de parole donc je vais leur accorder puis ensuite on verra au point de vue de l'emploi du temps. Sénateur Coulibaly.

**Coulibaly :** Merci. Je voulais juste revenir, merci d'abord au recteur pour ses propositions concernant les étudiants internationaux, c'est pertinent, mais je voulais juste savoir c'était quoi le choix pour l'École des sciences infirmières parce que je sais que c'était pas le plus grand contingent d'étudiants internationaux sur nos campus. C'est beaucoup plus la Faculté d'administration et tout ça. Pourquoi ne pas procéder en regardant dans un premier temps au prorata des inscriptions que nous avons les statistiques des dernières années. Ça va nous permettre de pouvoir faire un choix judicieux quant au programme qu'on va ouvrir progressivement à l'exonération des frais de scolarité parce que sinon c'est vrai, ça sera une petite goutte d'eau dans l'action qu'on veut mener sachant bien que le contingent en administration est le plus gros contingent. Donc c'est de regarder, ça c'est une proposition que je fais. Puis je vous invite aussi, ça serait bon qu'on regarde l'exemple d'Ottawa. Ottawa ils ont ciblé une clientèle francophone puis je pense que ça fait 5-6 ans maintenant que ce programme est là et ça fait beaucoup mal à nos inscriptions ici. Je me souviens quand ça avait été fait j'étais encore au Sénat et on a mis en garde la vice-rectrice en charge des affaires étudiantes et choses internationales, Marie-Linda Lord, puis malheureusement c'est passé sous le silence et on a eu à subir les conséquences. Notamment dans le campus du nord à Edmundston, il y a des étudiants qui étaient inscrits régulièrement et puis dès que Ottawa a annoncé ça, vite ils ont changé et ils sont partis puis donc l'hémorragie continue. Donc c'est le temps de réagir et puis de colmater cette brèche-là. Je pense que la première des choses à faire c'est de regarder dans les statistiques les programmes qui sont les plus demandés au niveau international et le cibler pour en faire tout de suite une stratégie au niveau de notre programme à venir. Autre chose Ottawa qu'est-ce qu'ils ont fait, j'ai le site en face de moi qui est ouvert, ils l'ont fait sous forme de bourse d'exonération et c'est bien fait. Ils donnent des exemples de cas de facultés et de programmes donc quand tu dis si tu dois payer par exemple 18 000 dollars, tu as droit à une bourse de 13 500 ce qui te permet de payer 4 500 et quelque chose. Donc c'est très bien fait. De dire que oui on vous offre des bourses, mais en réalité ces bourses sont transformées sous forme d'exonération. Donc tout de suite quand un étudiant international entend on donne des bourses puis on vous dit on vous donne une bourse de 13 000 dollars, vous allez voir les gens vont tout de suite cogner à la porte. Donc je trouve c'est une bonne stratégie de marketing de le présenter de cette façon en disant ce sont des bourses qu'on donne, mais en

réalité c'est l'exonération qu'on met ici en évidence. Fait que chapeau et je pense qu'il est temps de le faire, de ne pas se limiter juste au programme de science infirmière.

**Recteur et vice-chancelier :** Mon objectif n'est pas uniquement de limiter cette action-là au niveau du programme des sciences infirmières. On est en discussion avec le Ministère de la santé spécifiquement pour les dossiers de science infirmière. Mon objectif c'est vraiment de tenter de l'étendre pour l'ensemble de nos programmes que ce soit au prorata en fonction des différents programmes. Si on veut avoir une vitalité financière à l'université, il faut augmenter le nombre d'étudiants je vous dirais de mille étudiants de plus si on veut vraiment avoir une marge de manœuvre pour investir puis pour faire du développement. Une des façons d'y arriver c'est évidemment d'augmenter encore une fois du côté non seulement international, mais aussi des bourses au niveau de nos Canadiens et les francophones, les franco-ontariens par exemple. Le timing est vraiment bon parce que le gouvernement tant fédéral que provincial veut augmenter l'immigration francophone. Le gouvernement provincial a de grandes ambitions du côté d'Opportunités Nouveau-Brunswick avec lequel on a des discussions puis on veut pas se limiter juste à la bourse. Si tu prends par exemple le projet qu'on a pour science infirmière c'est de oui, de faire une extension des frais de scolarité, mais également « peut-être faciliter l'immigration » non seulement de l'étudiant, mais également de la famille puis également d'avoir une promesse d'emploi qui est greffée à ça. C'est vraiment une approche intégrée. Pour les gens dans d'autres secteurs, c'est également d'avoir du financement pour améliorer les compétences en anglais de nos étudiants internationaux à travers des sessions d'été qui leur seraient fournies gratuitement et aussi une stratégie avec les entreprises pour faciliter les stages en milieu de travail et donc d'avoir des incitatifs pour les employeurs à ce niveau-là. Et donc tout ça pour faciliter une meilleure intégration des étudiants internationaux et peut-être que ça leur donnera le goût davantage de demeurer au Nouveau-Brunswick et de faire leur vie au Nouveau-Brunswick et contribuer à la vitalité du Nouveau-Brunswick. C'est vraiment ça qui sont sur les planches de travail présentement.

**Président d'assemblée :** Merci. Dernière intervention, Mme Surette.

**Surette :** Merci monsieur le président. Premièrement, je suis vraiment heureuse de voir que le document de l'accent environnement chemine puis qu'on va pouvoir avoir quelque chose qui est fonctionnel et qui reconnaît aussi l'importance de cette axe-là. La question que j'avais était pas par rapport à l'accent environnement, mais ça le touche quand même. Le gouvernement fédéral est présentement en train de voir à la construction d'un bâtiment qui ramasserait les laboratoires de Pêches et Océans, d'Environnement Canada, je pense de Santé Canada, de plusieurs organismes fédéraux. Ça va être construit dans ce qui est le stationnement à côté de l'édifice de Pêches et Océans à Moncton donc tout juste à côté de l'université. J'aimerais savoir si l'université est à la table avec ce projet-là parce que je pense que ça serait vraiment important qu'on le soit pour qu'on puisse en profiter.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Céline de soulever cette question-là. On a eu la visite cette semaine du ministre LeBlanc qui a partagé ce projet. C'est un projet majeur, 830 millions de dollars qui a pour effet de réunir les différents services au niveau de Pêches et Océans avec des équipements de pointe de haute technologie. Évidemment s'ils veulent faire un partenariat avec l'Université de Moncton, pour moi je pense que c'est une excellente opportunité d'augmenter notre capacité de recherche dans ce domaine-là, d'augmenter notre capacité d'encadrement de superviseurs dans ce domaine-là. Il faut vraiment démontrer que cet édifice-là est une extension de l'Université de Moncton et pour moi on parle de l'axe environnement évidemment et on parle de nutrition, on parle de changements climatiques, ce sera des experts de l'air et de l'eau dans la bulle dans laquelle on vit et donc ça pourrait faire un bon lien avec tout l'écosystème dans le domaine de l'environnement qu'on veut œuvrer. Ça va être très important qu'on puisse aussi les accueillir sur le plan professoral, sur le plan de nominations, sur le plan de leurs capacités à faire de la co-supervision au niveau des chercheurs et ça va ouvrir évidemment des places pour les stages expérientiels pour nos étudiants que ce soit au 1<sup>er</sup> cycle ou au niveau des études graduées. Donc c'est un potentiel énorme qui pourrait nous permettre encore une fois de propulser notre axe environnement. C'est un projet qui va arriver, l'argent elle est là, ils ont protégé le financement et ça été approuvé au niveau ministériel et ils annonçaient la première phase d'élaboration et on devrait faire partie des discussions par rapport à ça.

**Président d'assemblée :** Merci pour cette discussion, beaucoup de projets en marche qui sont en train d'évoluer donc ça sera intéressant de voir un peu justement à l'évolution de ces différents projets-là au fur et à mesure. Ça complète le point 13.

#### **14. Suivi de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs**

**Président d'assemblée :** Le point 14, suivi de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs, Dr. Prud'homme.

**Recteur et vice-chancelier :** À ma connaissance suite à la lecture du procès-verbal, je n'ai pas de suivi particulier à moins qu'il y avait des questions de la part des membres.

**Président d'assemblée :** Est-ce qu'il y aurait des questions concernant la dernière réunion du Conseil des gouverneurs? Mme Albert.

**Albert :** C'est pas une question, c'est juste une petite remarque. À moins que je trompe à la page je ne sais plus trop, les congés sabbatiques à la page 7, la collègue Selema Zayane Gallia est pas de l'École de psychologie, mais elle est bien de l'École de kinésiologie et de loisir.

**Président d'assemblée :** Oui, bien sûr.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci pour l'observation.

**Président d'assemblée :** Mme Gaudet.

**Gaudet :** J'ai lu avec beaucoup d'intérêt enfin ce qui est sorti de la réunion du Conseil des gouverneurs et puis je me suis posée des questions en lisant le document et notamment, j'ai lu le rapport de Mme d'Entremont. Je sais qu'il y a des nouveautés dans ce domaine-là, on a embauché une personne au bureau de l'ombud, mais j'ai trouvé ça préoccupant de lire qu'il y a 293 interventions qui ont été faites dans un an et puis évidemment on parlait pas de la nature, il peut y avoir toutes sortes d'interventions qui sont faites, ça c'est sûr. Et 18 signalements de violence on sait très bien dans ces domaines-là, moi je trouve ça beaucoup parce qu'il y a pas beaucoup de monde qui le signalent de toute façon, est-ce que ça veut dire qu'il y en a encore plus? Enfin ma question c'est quelles sont les interventions éventuellement pour justement s'assurer qu'on ait un milieu sécuritaire pour les étudiantes et étudiants et pour l'ensemble de la communauté universitaire aussi, quelles sont les choses qu'on peut s'attendre de voir à l'avenir sur ce dossier-là?

**Recteur et vice-chancelier :** Merci pour la question Mme Gaudet. Je peux dire que l'Université de Moncton depuis je dirais les cinq dernières années a fait beaucoup des grands pas dans le domaine de la sécurité tant au niveau du côté de la santé mentale aussi des abus ou de la violence à caractère sexuel, environnement sain en mettant en place une politique sur la violence à caractère sexuel et en mettant également des ressources pour soutenir les étudiants et étudiantes qui subissent malheureusement ce type d'abus et la mise en place également de l'ombud qui prend \_\_\_ cet élément-là. Il y a eu le premier rapport qui été déposé concernant les incidents. Quand qu'on parle des 200-quelques interventions, ici on fait référence à tous les types d'interventions évidemment donc tout ce qui s'appelle l'éducation, promotion, prévention fait partie de ce type d'interventions. Ce ne sont pas nécessairement des individus, mais ça peut comprendre ces individus-là. L'autre bonne nouvelle également c'est si on regarde le ranking McLean ou dans l'indicateur McLean lorsqu'on regarde le score que les étudiants nous donnent concernant leur sensation qu'ils sont en sécurité sur le campus, on performe relativement très bien comparativement à d'autres universités. On peut toujours en faire plus et on va en faire plus. L'arrivée de la nouvelle ombud a permis également de réviser justement la politique et favoriser peut-être une meilleure intégration de nos différentes politiques pour ce soit un environnement sain pour que ça soit plus facile pour à la fois les étudiants, les professeurs et la communauté à se reconnaître puis voir où sont les services qui sont disponibles pour eux puis également pour leur application. Donc on est présentement à réviser la politique et à identifier s'il y a des améliorations à apporter à différents endroits et aussi à mettre en application les recommandations justement d'autre monde qui nous a fait ce rapport-là avant son départ. Personnellement, je suis très satisfait de qu'est-ce qui s'est fait à date et je pense qu'on se doit de poursuivre dans le même sens. Évidemment notre objectif est zéro en terme d'abus puis c'est dans ce sens-là je pense qu'on se doit de travailler. Merci.

**Président d'assemblée :** Merci. Prochaine intervention, la doyenne Carrier.

**Carrier :** Merci. Ça serait juste une précision dans l'ébauche du procès-verbal à la page 9 le point 7.3.3 qui est au niveau des recommandations pour le doctorat en psychologie. Dans le titre c'est pas doctorat en psychologie, c'est le doctorat professionnel en psychologie, c'est l'autre programme de doctorat donc le doctorat qu'on appelle DPSY, doctorat professionnel en psychologie. Il s'agit pas ici du doctorat en psychologie PhD. Ça serait la seule précision, merci.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci Nathalie.

**Président d'assemblée :** Est-ce qu'il y aurait d'autres demandes d'intervention par rapport au suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs? Si non, ça complète le point 14.

## 15. Affaires nouvelles

**Président d'assemblée :** Le point 15, affaires nouvelles, il y a aucune affaire nouvelle à rapporter.

## 16. Prochaine réunion régulière : le vendredi 7 mai 2021 à 8 h30

**Président d'assemblée :** Le point 16, la prochaine réunion est le 7 mai 2021 à 8 h 30.

## 17. Clôture

**Président d'assemblée :** Ça nous amène à la fin de la réunion et je tiens à remercier Hanane et Michel pour leur appui comme d'habitude, ça fait en sorte que nos réunions roulent bien avec tous les défis technologiques

que nous pouvons faire face. Sur ce, je vous souhaite une excellente fin de session, un bon début de printemps et on se retrouve le 7 mai à 8 h 30. Merci beaucoup et bonne fin de session.

**Recteur et vice-chancelier :** Merci. Au revoir.